

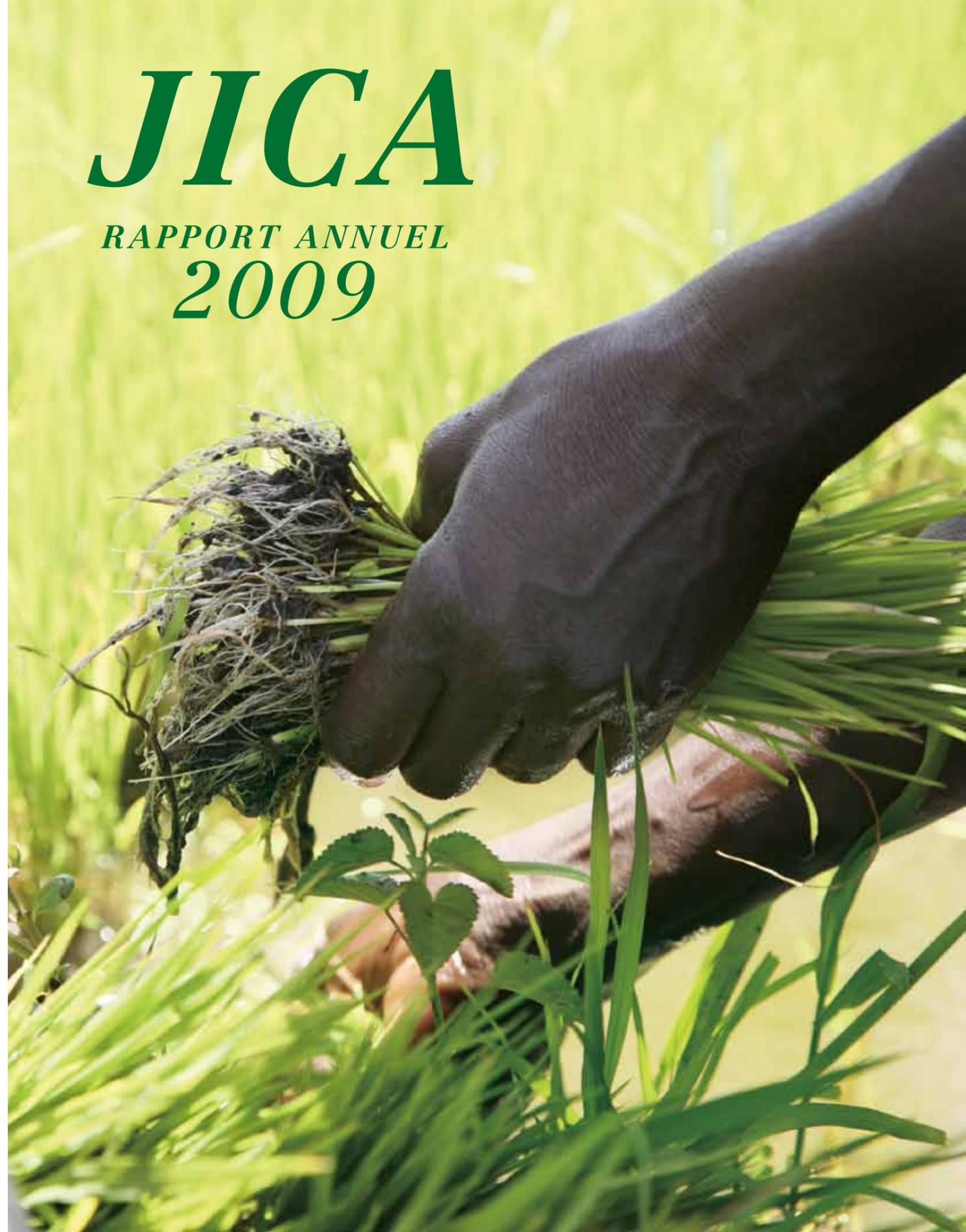


Agence japonaise de coopération internationale  
<http://www.jica.go.jp/>

JICA RAPPORT ANNUEL 2009

# JICA

RAPPORT ANNUEL  
2009





## Agence japonaise de coopération internationale Rapport annuel 2009

Impression Pierre Trollé Imprimerie  
Mars 2010

Traduction Claude Checconi et Sabine Sirat

Sous la direction du Bureau de la JICA en France  
8, rue Sainte-Anne, 75001 Paris, France  
Tél. : + (33) (01)-40 20 04 21

<http://www.jica.go.jp/english/french/index.html>

© Agence japonaise de coopération internationale, 2009

# La JICA en un coup d'oeil

(Exercice 2008)

## 151 pays

Durant l'exercice 2008, la JICA a fourni de l'aide à 151 pays en développement.

## Le plus grand organisme d'aide bilatérale au développement dans le monde

Le budget d'exploitation de l'exercice 2008 dépasse 1 trillion de yens.

## Un réseau mondial

Un réseau d'environ 100 bureaux à l'étranger permet à la JICA d'être réactive aux idées et besoins exprimés au niveau local.

## Promotion de la participation des citoyens japonais

La JICA dispose de 17 antennes régionales au Japon, de Hokkaido à Okinawa.

## Engagement dans 1 300 projets de coopération

À la fin de l'exercice 2008, les interventions de la JICA portaient sur 1300 projets de prêts d'APD, de dons ou de coopération technique.

## Le programme de formation le plus important au monde

Chaque année, plus de 37 000 personnes participent à une formation au Japon ou à l'étranger, soit, à ce jour, un total cumulé de 400 000 stagiaires.

## Plus de 10 000 personnes détachées à l'étranger

Au cours de l'exercice 2008, la JICA a détaché à l'étranger 5 620 experts et 4 919 volontaires.

# Message de la présidente de la JICA

L'exercice 2008 a marqué un tournant décisif pour l'aide publique au développement (APD) du Japon comme pour l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

En 2008, le Japon a accueilli deux grandes conférences internationales. D'abord, la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV), en mai, avec pour thème principal : « Une Afrique qui gagne : un continent d'espoirs et d'opportunités ». La TICAD IV a porté essentiellement sur la relance de la croissance économique en Afrique, la garantie de la sécurité humaine et les réponses aux défis du changement climatique et de l'environnement sur ce continent. Ensuite, s'appuyant sur les résultats de la TICAD IV, les membres du sommet du G8 à Toyako, Hokkaido, ont débattu des mesures concrètes à prendre pour atteindre l'objectif d'une « Afrique qui gagne ».

En octobre, la « nouvelle JICA » a été lancée, dans le souci de rationaliser la mise en œuvre des politiques d'APD du Japon. Sa nouvelle mission élargie englobe l'aide technique, dans le prolongement de ses précédentes activités ; les prêts à des conditions de faveur (prêts d'APD), anciennement gérés par la division des opérations de coopération économique outre-mer de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) ; et enfin, une partie de l'aide non remboursable assurée précédemment par le ministère japonais des Affaires étrangères (MOFA).

L'année 2009 a été marquée par la création de l'Institut de recherche de la JICA (JICA-RI). Cette institution multi-disciplinaire, dont les compétences s'étendent de l'économie aux sciences politiques, à l'histoire et aux études culturelles, traite du large éventail de problèmes auxquels

sont confrontés les pays en développement. Elle s'appuie dans ses recherches sur l'expérience et l'expertise acquise par la JICA dans ses activités sur le terrain. Un renforcement des partenariats avec les agences internationales et les institutions universitaires est prévu.

Depuis le début de 2009, la reconstruction de l'Afghanistan et l'aide à son voisin le Pakistan ont fortement mobilisé la communauté internationale. Avec des effectifs variant de 40 à 70 personnes, notamment des experts techniques de terrain, la JICA contribue à soutenir les efforts de reconstruction de la population afghane, dans des domaines tels que le développement de l'infrastructure urbaine et l'agriculture.

En mars 2009, l'Agence a ouvert un bureau en Irak. Tout en restant très vigilants sur les questions de sécurité et de sûreté, nous pensons qu'il est essentiel pour nos agents d'être en mesure d'intervenir aussi rapidement que possible afin d'aider les plus démunis dans leurs efforts de reconstruction.

Dans un monde toujours plus interdépendant, la paix et la prospérité exigent des efforts concertés au niveau international. Dans sa vision d'un « développement inclusif et dynamique », l'Agence met l'accent sur le fait que ces initiatives de collaboration doivent bénéficier à tous ceux qui en ont besoin.

J'espère que ce rapport annuel vous permettra de mieux connaître la JICA et ses activités, et je compte sur votre soutien et vos encouragements en faveur de la nouvelle structure organisationnelle renforcée de notre Agence.



緒方貞子

Sadako Ogata  
Présidente  
Agence japonaise de coopération internationale  
(JICA)

# Table des matières

Message de la présidente de la JICA	2
Table des matières	4
Faits marquants en 2008	6

## Dossier : La nouvelle JICA et les enjeux mondiaux

---



### Le message de la nouvelle JICA

---

8

Le lancement de la nouvelle JICA et sa vision



### Le développement de l'Afrique

---

16

Pourquoi est-il aussi important aujourd'hui de soutenir le développement de l'Afrique ?



### Crise économique et financière

---

12

Soutien aux pays en développement face à la crise financière mondiale



### Consolidation de la paix et aide à la reconstruction

---

19

Mise à disposition de tout le soutien requis pour prévenir l'apparition et la récurrence des conflits



### Mesures de lutte contre le changement climatique

---

14

Le changement climatique : Une grave menace pour l'humanité

---

### Objectifs et aperçu des programmes

---

L'APD du Japon et le rôle de la JICA	22
Aperçu des programmes de la JICA	26
Démarche adoptée par la JICA dans ses activités de développement	28

---

## Activités et initiatives régionales

Moyen-Orient et Maghreb	30
Afrique	34
Europe	40

## Système d'exécution : Modalités de la coopération

Études préparatoires	90
Projets de coopération technique	92
Prêts d'APD	94
Aide non remboursable	96
Programmes de formation et de dialogue au Japon	98
Programme des volontaires japonais	100
Partenariats public-privé	102
Secours en cas de catastrophe	104



## Activités et initiatives par problème de développement

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)	44
Définition des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) / Efforts de la JICA en vue d'atteindre les OMD	
Développement de l'infrastructure économique	46
Développement urbain et régional / Transports / Technologies de l'information (TI)	
Politique publique	52
Gouvernance / Secteur budgétaire et financier / Intégration de la perspective de genre / Consolidation de la paix / Réduction de la pauvreté	
Développement humain	62
Éducation de base / Enseignement et formation techniques et professionnels / Enseignement supérieur / Services sanitaires et médicaux / Sécurité sociale	
Environnement mondial	70
Protection de la nature / Gestion de l'environnement (mesures antipollution) / Ressources hydriques / Gestion des catastrophes naturelles / Mesures d'adaptation au changement climatique	
Développement rural	76
Développement agricole et rural / Pêche	
Développement industriel	82
Développement du secteur privé / Ressources naturelles et énergies / Stratégie de la JICA en matière d'aide pour le commerce	

Organisation	
(Organigramme / Présidents et auditeurs)	106
Budget	108
Histoire de la JICA	110
Les résultats des programmes en quelques chiffres	112
Glossaire	122
Bureaux à l'étranger et antennes au Japon	124



Depuis mai 2008

## Aide dans le cadre des catastrophes majeures

### Tremblement de terre dans le Sichuan en 2008

Suite au grand tremblement de terre survenu en mai 2008 dans la province chinoise du Sichuan, la JICA a rapidement envoyé des équipes médicales et de secours d'urgence. Elle a par ailleurs assuré un soutien permanent incluant entre autres la prise en charge psychologique des personnes habitant les zones sinistrées.

Mai 2008

## Renforcement du soutien à l'Afrique Parrainage de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV)

Agence d'exécution de l'aide, la JICA a participé activement à la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui s'est tenue à Yokohama, en mai 2008. Elle a également élaboré un plan concret de soutien, qui fait suite à l'adoption du plan d'action de Yokohama (dans le cadre de la déclaration de Yokohama) et vise à concrétiser l'image d'une « Afrique qui gagne ».



Mai et octobre 2008

## Soutien au renforcement de la production alimentaire Lancement de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)

En Afrique, la production de riz n'est pas encore à la hauteur de la demande et près de 40 % du riz consommé provient des importations. Le Japon a annoncé un objectif ambitieux, à savoir doubler dans les 10 ans la production

de riz de l'Afrique subsaharienne. Cet engagement du Japon est défini dans le plan d'action de Yokohama et doit être traduit dans les faits en étroite coopération avec la communauté internationale. Lors d'une manifestation coïncidant avec la TICAD IV, la JICA et le Conseil de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) ont présenté conjointement l'initiative CARD, qui prévoit la mise en place d'un cadre international de soutien à la riziculture en Afrique. Lors de la première assemblée générale de la CARD au Kenya, en octobre 2008, diverses organisations, dont la JICA, l'AGRA, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), le Centre japonais de recherche internationale pour les sciences agricoles (JIRCAS), le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO), se sont engagées à entreprendre diverses actions spécifiques en matière de coopération : (1) la valorisation de ressources humaines au service de la riziculture, (2) le développement de méthodes de culture adaptées aux diverses régions d'Afrique, (3) la promotion de la commercialisation et du marketing du riz récolté et (4) la promotion de la coopération Sud-Sud, afin que l'expérience acquise en Asie et ailleurs puisse être appliquée en Afrique.

# FAITS MARQUÉS

Juillet 2008 et février 2009

## Lutte contre les problèmes de portée mondiale Sommet du G8 à Toyako (Hokkaido), Forum économique mondial (réunion annuelle de Davos)

Le Japon a joué un rôle clé dans la lutte contre les problèmes environnementaux et économiques lors du sommet du G8 à Toyako (Hokkaido) en juillet 2008 et lors du Forum de Davos en février 2009. La JICA poursuivra sa contribution à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement – plus particulièrement ceux touchés par le changement climatique – dans le cadre d'un nouveau mécanisme financier, le « Cool Earth Partnership », proposé par le Japon au Forum de Davos.

Octobre 2008

## Renforcement des nouveaux partenariats Promotion de toute une série de partenariats avec les ONG, le secteur privé et les organisations internationales

La JICA multiplie les partenariats de développement à l'intérieur comme à l'extérieur du Japon. Dans ce contexte, l'Agence a renforcé sa collaboration avec diverses organisations, notamment des ONG et, en octobre 2008, elle a créé le Bureau des partenariats avec le secteur privé. Avec la naissance de la nouvelle JICA, nous nous employons à une plus large diffusion de l'information. Nos efforts ont permis de mieux faire connaître la JICA et ses activités hors du Japon et à accroître la coopération avec la Banque mondiale et l'Organisation des Nations unies. Parallèlement, l'Agence a lancé des partenariats avec d'autres organisations, telles que la Banque postale du Japon et l'Agence japonaise pour la science et la technologie (JST).

La JICA cherche à renforcer ses divers partenariats en faveur du développement et à rapidement instaurer une relation favorable à tous les intervenants, pays en développement, partenaires et APD du Japon.



Octobre 2008

## Naissance de la nouvelle JICA Lancement de la nouvelle JICA en octobre 2008

Une des plus importantes agences d'aide bilatérale au monde en termes de moyens budgétaires, la nouvelle structure de la JICA permet d'exécuter les projets avec une efficacité sans précédent grâce à la gestion intégrée de l'assistance technique, des prêts d'APD et de l'aide non remboursable (dons).

Mars 2009

## L'importance du pouvoir de convaincre Soutien en faveur de la sécurité humaine dans les zones de conflit

Depuis l'entrée en fonctions de l'administration Obama en janvier 2009, le soutien international dans les zones de conflit, comme au Pakistan et en Afghanistan, apparaît toujours plus important. Après sa nomination au titre de représentante spéciale du Premier ministre du Japon pour l'Afghanistan et le Pakistan en mars 2009, la présidente de la JICA, Madame Sadako Ogata, s'est rendue aux États-Unis. Elle a présenté aux représentants du gouvernement américain les résultats de l'aide apportée par le Japon à l'Afghanistan et au Pakistan, ainsi que les politiques d'aide du Japon, fondées sur « le pouvoir de convaincre ». Ces politiques s'accordent en outre avec les activités de coopération de la JICA en Asie du Sud, notamment en Afghanistan, où la JICA intervient depuis un grand nombre d'années. Cette visite a marqué un net renforcement de l'exposition médiatique de la politique japonaise et des activités de coopération de la JICA dans les zones de conflit. Elle a par ailleurs attiré l'attention sur l'orientation future de la coopération. (Articles connexes : pages 19 et 59)

La JICA étend ses activités de coopération au Moyen-Orient. En Palestine par exemple, elle a aidé l'Autorité palestinienne à mieux faire fonctionner toute une série de services publics. L'Agence a également contribué à l'amélioration des conditions de vie dans la région de Jéricho, en Cisjordanie, grâce à des projets de coopération technique, notamment dans le cadre de l'administration locale et de la santé maternelle et infantile. Au cours de l'exercice 2008, environ 150 spécialistes et participants à des missions d'étude ont été envoyés en Palestine, et plus de 1 000 Palestiniens ont pris part à divers programmes.

# ANTS EN 2008

## Le message de la nouvelle JICA

### Le lancement de la nouvelle JICA et sa vision

Avec la révision de la loi sur la JICA en octobre 2008, l'Agence a absorbé la division chargée des opérations économiques au sein de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC), réunissant ainsi la coopération technique, les prêts d'APD et l'aide non remboursable du Japon au sein d'une seule et même entité. La JICA devient l'une des plus grandes agences d'aide bilatérale au monde, avec un budget annuel de plus d'un trillion de yens et un réseau à l'étranger couvrant environ 100 pays. Pour soutenir sa vision d'un « développement inclusif et dynamique », la nouvelle JICA s'est engagée à fournir l'aide internationale de la meilleure qualité possible dans le cadre de quatre missions : réponse aux priorités mondiales, réduction de la pauvreté par une croissance équitable, amélioration de la gouvernance et instauration de la sécurité humaine.

#### La nouvelle JICA s'efforcera de concrétiser sa vision en menant à bien quatre missions

##### Mission 1 : Répondre aux priorités mondiales

L'avancée de la mondialisation a de nombreux effets positifs en favorisant le développement économique et en apportant de nouvelles opportunités aux individus. Elle présente toutefois aussi des aspects négatifs, comme la distribution inégale des richesses et les problèmes transfrontières, tels que le changement climatique, les maladies infectieuses, le terrorisme et la propagation des crises économiques. Ces effets constituent une menace pour la stabilité et la prospérité du Japon – qui dépend de ressources de divers pays du monde – et pour le reste de la communauté internationale. Cette menace est particulièrement importante pour les pays en développement. La nouvelle JICA exploitera au maximum l'expérience et les technologies du Japon dans ses actions de coopération avec la communauté internationale pour gérer au mieux l'ensemble des problèmes liés à la mondialisation dans les pays en développement.

##### Mission 2 : Réduire la pauvreté par une croissance équitable

Dans les pays en développement, les plus démunis sont particulièrement sensibles aux effets de la crise économique, aux conflits et aux catastrophes, et ils sont constamment exposés au risque d'une pauvreté encore plus grande. Les écarts qui se creusent en termes de richesse sont par ailleurs un facteur déstabilisant pour les sociétés. Aider la population à sortir de la pauvreté et à bénéficier de services de santé et d'instruction est une tâche indispensable non seulement à la croissance des pays en développement mais aussi à la stabilité de la communauté internationale. Pour réduire la pauvreté, il faut accroître les opportunités d'emploi grâce à

#### Vision Développement inclusif et dynamique

##### Missions

1. Répondre aux priorités mondiales
2. Réduire la pauvreté par une croissance équitable
3. Améliorer la gouvernance
4. Instauration de la sécurité humaine

##### Stratégies

1. Intégration de l'aide
2. Continuum de l'aide
3. Promotion de partenariats pour le développement
4. Renforcement de la recherche et du partage des connaissances

##### Principes d'action

1. Exploiter les synergies de la fusion (accélération, augmentation, agrandissement)
2. Lutter contre les problèmes complexes et difficiles avec souplesse en adoptant l'approche de terrain
3. Promouvoir les compétences techniques afin d'apporter des solutions professionnelles
4. Conduire les opérations de manière efficace et transparente

une croissance équitable, qui améliore les conditions de vie des plus démunis dans la société en leur facilitant l'accès aux services publics, comme l'éducation et la santé. La nouvelle JICA compte donc apporter son soutien à la valorisation des ressources humaines, au renforcement des capacités, à la consolidation des politiques et des institutions, et à la mise en place d'infrastructures sociales et économiques. Elle s'attachera ainsi à réduire la pauvreté de façon durable par une croissance équitable.

##### Mission 3 : Améliorer la gouvernance

La capacité d'un pays à bien gouverner passe

par l'aptitude de la société à mobiliser les ressources disponibles à cet effet, à les diriger, les répartir et les gérer de façon efficace, qui reflète la volonté de la population. Améliorer la gouvernance est d'une importance capitale pour assurer une croissance économique stable dans les pays en développement. Or, ces derniers ont souvent des systèmes juridiques et judiciaires, ainsi que des organes administratifs qui sapent les efforts de réduction de la pauvreté par la croissance économique. La nouvelle JICA apportera un soutien destiné à améliorer les systèmes indispensables à l'État, ainsi que la mise en place d'un service public efficace et adapté aux besoins de la population, et enfin à favoriser le développement des institutions et des ressources humaines nécessaires pour gérer ces systèmes de manière appropriée.

#### **Mission 4 : Instaurer la sécurité humaine**

L'avancée de la mondialisation entraîne l'aggravation de diverses menaces transfrontières et expose un grand nombre d'habitants de pays en développement à des tensions sociales, des catastrophes, à la pauvreté et bien d'autres menaces. Le concept de sécurité humaine accorde la place centrale aux individus et essaie de les libérer de la peur et du besoin : peur d'événements tels que conflits, terrorisme, catastrophes, destruction de l'environnement et maladies infectieuses ; et besoin face à la pauvreté, à l'insuffisance des services sociaux et des infrastructures. En renforçant les capacités des individus à prendre eux-mêmes en charge ces problèmes, cette approche s'efforce de construire des sociétés dans lesquelles les gens puissent vivre dignement. Afin de défendre les membres les plus faibles de la société face aux diverses menaces, la nouvelle JICA s'attachera à renforcer les compétences sociales et institutionnelles et à accroître les capacités des individus à faire eux-mêmes face à ces menaces.

#### **La nouvelle JICA fournit une aide qui repose sur trois grandes stratégies**

##### **Stratégie 1 : Une aide intégrée**

La nouvelle JICA assurera la gestion intégrée de trois instruments d'aide – coopération technique, prêts d'APD et aide non remboursable afin d'offrir un large soutien combinant de manière organique divers éléments, notamment les améliorations politiques et institutionnelles dans les pays en développement ; la valorisation des ressources humaines et le renforcement des capacités ; et enfin, la modernisation des infrastructures. Nous ferons en outre appel à diverses approches et nous tirerons parti de l'extension du champ de nos opérations pour traiter de problèmes qui dépassent les frontières et touchent des régions entières ou plusieurs secteurs. Par une aide intégrée de ce type, la nouvelle JICA espère

conduire une coopération internationale encore plus efficace au plan qualitatif et quantitatif.

##### **Stratégie 2 : Une aide homogène**

La nouvelle JICA combine des approches très différentes afin d'apporter une aide homogène couvrant tous les domaines, depuis la prévention des conflits armés et des catastrophes naturelles jusqu'à l'aide d'urgence suite à un conflit ou une catastrophe, l'aide à la reconstruction rapide, et l'aide au développement à moyen et long terme. Les pays en développement se situent à des niveaux de développement différents, depuis les pays moins avancés, où la majeure partie de la population vit dans la pauvreté, jusqu'aux pays à revenus intermédiaires, qui sont sur la voie de la croissance mais restent confrontés à de grands écarts entre riches et pauvres. La nouvelle JICA apportera l'aide qui correspond le mieux au niveau de développement des nations bénéficiaires. Dans une perspective à long terme, elle fournira une aide homogène afin d'assurer un développement durable dans le futur.

##### **Stratégie 3 : Promotion de partenariats pour le développement**

La nouvelle JICA s'efforce d'être un bon partenaire pour les pays en développement, d'appréhender précisément l'évolution de leurs besoins en focalisant ses efforts sur le terrain et en soutenant les efforts d'auto-assistance avec rapidité et efficacité grâce à une approche axée sur les résultats. Nous allons également promouvoir les partenariats public-privé, en intégrant l'expérience, les technologies et les ressources de différents acteurs, notamment les administrations locales, les universités, les organisations non gouvernementales et les entreprises. Nous allons aussi encourager les citoyens japonais à s'engager comme Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) ou comme volontaires seniors. Enfin, pour assumer nos responsabilités en tant que l'une des plus grandes organisations donatrices au monde, forte de plus de 40 ans d'expérience, nous renforcerons les partenariats avec les organisations internationales et les autres institutions donatrices. Grâce à ces partenariats, nous favoriserons la création d'un vaste cadre d'aide au développement, dans une communauté internationale marquée par la croissance du nombre d'organisations intervenant dans le domaine de la coopération internationale et des formes d'aide toujours plus diverses en faveur des pays en développement.

##### **Stratégie 4 : Renforcement de la recherche et de la mutualisation des connaissances**

Face à l'avancée de la mondialisation et à l'apparition de nouveaux acteurs de la coopération internationale, les tendances mondiales relatives aux problèmes affectant

les pays en développement connaissent de vastes évolutions. Grâce à la création de l'Institut de recherche de la JICA, la nouvelle JICA appliquera les connaissances acquises sur le terrain. Elle s'appuiera sur de vastes réseaux d'universitaires du monde entier, notamment du Japon, afin d'élaborer une nouvelle base de connaissances utile dans le domaine de l'aide internationale au développement. Cette base ne servira pas uniquement à renforcer les actions du Japon et sera appliquée aussi largement que possible. Afin de jouer un rôle clé dans l'orientation des évolutions les plus récentes en matière de développement, nous renforcerons nos capacités de recherche et de mutualisation des savoirs. Nous entreprendrons également des enquêtes et des recherches axées sur les projets d'aide en cours, en nous focalisant sur des sujets choisis suivant deux perspectives, l'une régionale et l'autre par problème.

#### **Pour remplir sa mission, la nouvelle JICA a défini quatre principes d'action**

##### **Principe d'action 1 : Exploiter les synergies de la fusion**

En combinant harmonieusement différentes formes d'aide, nous exploiterons nos synergies : nous accélérerons le processus d'aide, augmenterons la taille des projets pilotes et nous les diffuserons dans d'autres régions et communautés.

##### **Principe d'action 2 : Lutter contre les problèmes complexes et difficiles avec souplesse en adoptant l'approche de terrain**

En appréhendant avec précision les besoins de développement sur le terrain et en concevant des activités en fonction de ces besoins, nous gérerons avec souplesse les questions de développement complexes, difficiles et étroitement liées.

##### **Principe d'action 3 : Promouvoir les compétences techniques afin d'apporter des solutions professionnelles**

En tant qu'organisation spécialisée dans la coopération internationale, nous accomplirons un travail concurrentiel à l'échelon international, mettant à profit l'expérience et le savoir acquis sur le terrain et utilisant nos compétences et nos capacités de mutualisation pour traiter avec rapidité et précision une vaste série de questions de développement.

##### **Principe d'action 4 : Conduire les opérations de manière efficace et transparente**

En gérant et en évaluant nos opérations de façon efficace et transparente, nous nous engageons à moderniser et rationaliser en permanence notre organisation, et à rendre ainsi au plus près compte de nos actions.



## À propos de la nouvelle JICA

La réorganisation de la JICA s'est traduite par la naissance de l'un des plus grands organismes d'aide bilatérale<sup>\*1</sup> au monde. Au moment où l'aide au développement apportée par le Japon entre dans une nouvelle phase et dispose de possibilités accrues, comment les activités de la nouvelle JICA ont-elles évoluées ?

La JICA prévoit de renforcer et de promouvoir un nouveau système d'aide au développement grâce aux politiques décrites ci-après.

### 1. Gestion intégrée des trois formes d'aide sous la supervision de sept départements régionaux

Si les départements régionaux<sup>\*\*2</sup> assurent des fonctions de direction et de coordination, l'Agence élabore une politique à moyen terme intégrant les trois formes d'aide.<sup>\*\*3</sup> Cette dernière s'appuie sur la politique d'aide par pays, ainsi que sur la stratégie de coopération et le plan glissant pour chaque pays supervisé par un département régional. Par cette approche, la JICA s'efforce de créer des synergies en combinant au mieux les différentes formes d'aide pour une série de problèmes de développement propres à chaque pays et région, et de capitaliser sur les atouts de chaque forme d'aide<sup>\*\*3</sup>.

### 2. Introduction d'une étude préparatoire unifiée

La JICA a standardisé le processus d'étude servant à identifier et formuler les projets, jusqu'ici différent pour chaque forme d'aide. L'Agence garantit ainsi plus de souplesse et de rapidité dans la phase précédant la réalisation des projets. Dans le même temps, elle a introduit l'étude préparatoire afin d'accroître les synergies entre les trois formes d'aide. La JICA peut ainsi apporter une aide systématique et stratégique dans une perspective globale, indépendamment des formes d'aide. Elle a ainsi élaboré un système pouvant fournir une aide rapide et complète aux multiples besoins des pays partenaires. (Pour plus d'informations sur l'étude préparatoire, voir page 90).

### 3. Exploitation des programmes d'aide

Pour apporter l'aide la plus efficace possible en termes de développement, il est important de bien planifier les procédures et les méthodes utilisées. Dans le même temps, il faut veiller à ce que chacune d'elles soit gérée de manière optimale, afin d'avancer dans la résolution des problèmes de développement prioritaires identifiés dans chaque pays. Dans ses programmes d'aide, la JICA fixe pour chaque projet des objectifs élevés en termes de développement par forme d'aide et assure l'ensemble de la planification et de la gestion des projets. L'Agence a publié des « Lignes directrices pour le renforcement du caractère stratégique des programmes de coopération de la JICA » et s'appuie de plus en plus sur ces programmes.

### 4. Suivi et évaluation de fin de projet

Depuis la mise en place de la nouvelle JICA, nous disposons d'un système assurant le suivi régulier de la gestion intégrée des trois formes d'aide. Grâce à la coordination entre ces dernières et l'évaluation par projet, l'Agence peut exploiter les enseignements livrés par un projet et identifier les points nécessitant une amélioration. Ces points sont pris en compte dans la gestion intégrée des trois formes d'aide dans les nouveaux projets. La JICA examine par ailleurs les méthodes d'évaluation les plus appropriées pour évaluer ces mêmes projets.

### 5. Renforcement de la coopération avec d'autres organismes d'aide au développement au Japon

La nouvelle JICA a encore renforcé la sensibilisation et l'engagement de personnel au service de la coopération internationale en encourageant la participation du public par des activités de communication et d'éducation au développement, des partenariats avec des ONG et des universités, et une collaboration accrue avec des sociétés privées. Diverses organisations, notamment des ONG, des instituts de recherche, des administrations locales et des universités mettent leurs atouts et leurs spécificités à la disposition de la coopération pour le développement. La JICA prévoit quant à elle d'exploiter son réseau de contacts personnels. Travaillant avec un vaste réseau de personnes et d'organisations dans une optique d'entraide et de complémentarité, la JICA fournira une aide au développement susceptible de générer de fortes synergies et donc de renforcer la coopération. (Pour plus d'informations sur la coopération avec diverses organisations, voir page 102).

\*1 Les « organismes d'aide bilatérale » sont des organisations qui octroient l'aide directement aux pays partenaires Il faut différencier l'aide bilatérale de l'investissement de fonds dans des organisations internationales et des contributions à l'aide multilatérale.

\*\*2 La JICA comprend sept départements régionaux : Asie du Sud-Est 1 et Pacifique ; Asie du Sud-Est 2 ; Asie centrale, de l'Est et Transcaucasie ; Asie du Sud ; Amérique latine et Caraïbes ; Afrique ; Moyen-Orient et Maghreb, Europe.

\*\*3 Les trois formes d'aide sont la coopération technique, les prêts d'APD et l'aide non remboursable.

## Création de synergies

En élaborant un système intégrant la planification et la mise en œuvre de la coopération technique et financière, la nouvelle JICA n'a pas seulement abrégé le processus d'identification et de formulation des projets, elle a exploité les synergies résultant de l'intégration. Avant la fusion, beaucoup de temps et des ressources considérables étaient consommés pour la coordination et la prise de décision entre diverses agences.

En combinant de manière organique différentes méthodes d'aide, la nouvelle JICA accélère le processus conduisant de l'identification à la formulation du projet, donne une ampleur nouvelle aux projets et programmes pilotes ayant des retombées significatives pour le développement et en fait bénéficier d'autres régions et communautés.

### Égypte

#### Étude de faisabilité portant sur la construction de la ligne n° 4 du métro au Caire

Délai raccourci avant le lancement de la formulation du projet et suppression des études redondantes

Avant la fusion, il fallait plus d'un an entre la demande et la réalisation d'études de faisabilité dans le cadre de prêts d'APD. Désormais, avec l'étude préparatoire unifiée, cette période a été réduite de près de 50 %, ce qui permet de commencer plus tôt les études requises.



Encombres au Caire

### Pakistan

#### Infrastructure agricole et programme de développement rural

Amélioration de la coopération technique par la collaboration financière

Dans le cadre d'un projet conjoint, la JICA et la JBIC ont contribué à la reconstruction d'un aqueduc, à la création d'une coopérative agricole et d'autres réalisations par le biais de prêts d'APD. Dans le domaine de la coopération technique, la JICA a participé à la rédaction de lignes directrices pour le renforcement des organisations agricoles. Après la fusion, la JICA a éprouvé le modèle de création de coopératives agricoles en utilisant ces mêmes lignes directrices pour la mise en œuvre de nouveaux projets de coopération technique. Elle est ainsi désormais à même de mieux gérer la coopération technique et financière. Elle a élaboré un plan concret pour la diffusion et l'extension de tels programmes dans les régions pressenties pour bénéficier des nouveaux prêts d'APD. Par le biais d'une approche intégrée, le projet s'attache donc à mettre en place un modèle de coopération technique qui puisse être reproduit dans toute une

région grâce à des prêts d'APD et améliore également ainsi la qualité des projets à venir.

### Mongolie

#### Programme de soutien au secteur social

Appui à la réalisation de la politique d'action sociale par la gestion intégrée de l'aide technique et de la coopération financière

Ce programme couvre quatre domaines, à savoir la protection sociale, les soins de santé, l'éducation et l'urbanisme. Une matrice d'actions a été élaborée et les mesures pour la concrétiser ont été formulées avec la Banque asiatique de développement (BAsD). Dans le cadre de la préparation de la matrice et des mesures correspondantes à appliquer dans les domaines de l'éducation et de l'urbanisme, l'Agence se basait, avant sa fusion avec la JBIC, sur les précédents résultats de la coopération technique, et l'octroi de prêts était soumis à la réalisation des mesures ainsi définies. Ces mesures contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la population urbaine.

### Message d'un expert

« Le Japon est un pays qui peut faire bénéficier le monde de son expérience et de ses idées. »

Izumi Ohno, Professeur, National Graduate Institute for Policy Studies (GRIPS)



La nouvelle JICA a fait naître de grandes attentes plus particulièrement chez les groupes d'aide au développement professionnels. L'Agence doit renforcer les départements responsables de la politique d'aide nationale et

régionale, afin qu'un soutien adapté et intégré combinant diverses formes d'aide puisse être apporté conformément aux besoins de chaque pays en dévelop-

pement. Concernant le choix du contenu du programme d'aide, la JICA doit encore renforcer la délégation des pouvoirs et le rôle de ses bureaux de terrain. En parallèle, elle doit consulter les autres donateurs et les parties concernées dans les pays partenaires et s'attacher à former du personnel permanent chargé de coordonner les discussions du côté japonais.

En outre, le nouvel Institut de recherche de la JICA se doit de rassembler, classer et diffuser les informations relatives aux programmes d'aide du Japon ainsi que les expériences acquises en matière de développement en Asie. L'institut doit par ailleurs identifier les meilleures pratiques sur le terrain et en

faire bénéficier d'autres pays. J'aimerais que le Japon et les pays en développement tissent des liens plus étroits avec la communauté internationale de sorte à constituer une infrastructure intellectuelle. Makoto Iokibe, président de la National Defense Academy of Japan a indiqué : « Depuis l'ère Meiji, le Japon s'est modernisé pour devenir la première nation non occidentale sur un pied d'égalité avec les pays occidentaux. Cela montre bien que n'importe quel pays peut jouer un rôle capital dans l'histoire mondiale, indépendamment de son origine. Un tel précédent est remarquablement encourageant pour le monde non-occidental. Dans ce sens, le Japon est une marque mondiale ».

Le Japon est un pays qui peut faire bénéficier le monde d'une expérience et d'idées dont ne dispose aucun autre pays donateur.

# Crise économique et financière

## Soutien aux pays en développement face à la crise financière mondiale

En 2008, la crise financière mondiale, qui avait débuté avec le krach des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis, a entraîné une grave détérioration des conditions de financement international. En grande partie liée à des faiblesses du système financier mondial, elle a rapidement conduit à un déclin des activités d'exportation suite à la chute de la demande mondiale. Les effets sur l'économie réelle ont été immédiats et dévastateurs à l'échelon international. Depuis 2008, le FMI a revu plusieurs fois à la baisse ses prévisions pour l'économie mondiale. La récession économique mondiale a atteint un tel degré de gravité que l'on parle désormais à son sujet de « crise du siècle ».

### Un coup sévère pour les plus démunis dans les pays en développement

Outre le marasme économique du secteur privé consécutif à la chute de la demande et aux fluctuations des prix des produits primaires, on voit s'amplifier la baisse des recettes publiques et l'érosion des réserves de devises étrangères, principalement dans les pays en développement d'Asie et d'Afrique, ainsi que les déficits budgétaires dans tous les pays – suite aux tensions liées aux dépenses croissantes, notamment les plans de stimulation économique. Conséquence directe, les marchés financiers déprimés ont créé des conditions défavorables à l'acquisition de fonds. Aussi, s'il n'y a pas d'action globale en faveur de mesures précoces et efficaces pour stimuler les économies des populations défavorisées, on craint que l'impact sur les pauvres, les femmes, les enfants et les handicapés puisse prendre des proportions importantes. Par ricochet, cela ralentirait l'activité économique du secteur privé et réduirait l'aide dans les domaines de l'alimentation, de l'éducation et des soins de santé, domaines qui influent directement sur la vie des personnes.

En 2008 à Londres, les participants au deuxième sommet sur les marchés financiers et l'économie mondiale ont insisté sur la nécessité d'éviter qu'une telle crise ne se reproduise. Ces derniers ont tenu des propos énergiques dans cinq domaines : (1) reprise de la croissance et de l'emploi, (2) renforcement de la surveillance et de la régulation des marchés financiers, (3) création d'institutions internationales fortes, (4) rejet du protectionnisme et (5) poursuite du développement. En conséquence de quoi, la communauté internationale a été invitée à s'unir et à prendre des mesures.

### L'engagement du gouvernement japonais :

#### Soutenir le renforcement du potentiel de croissance de l'Asie, accroître la demande intérieure et créer un système de protection sociale encore plus solide

Le gouvernement japonais a affirmé l'importance du rôle de l'Asie – qui compte près de 40 % de la population mondiale, un récent taux de croissance de près de 4 % et le plus grand potentiel au monde – en tant que « moteur de croissance illimitée » de l'économie mondiale pour retrouver un essor économique à l'échelon international. Pour renforcer le potentiel de croissance et stimuler la demande intérieure en Asie, le gouvernement japonais s'est engagé à fournir une APD allant jusqu'à 2 trillions de yens et comprenant 300 milliards de yens pour des prêts d'APD à titre de soutien financier d'urgence.

Pour surmonter la crise, nous devons (1) garantir la liquidité internationale des pays où les emprunts extérieurs sont liés à la dette publique, (2) restaurer les capacités financières de ces pays en améliorant le bilan des institutions financières, notamment en reconstituant le capital des pays confrontés à une crise financière et (3) garantir le financement des transactions commerciales par le soutien des finances publiques des pays connaissant une contraction excessive des échanges et de l'activité économique suite au resserrement mondial du crédit.

Des politiques coordonnées de stimulation économique intégrant les pays en développement sont par ailleurs excellentes pour le redressement de l'économie mondiale. Dans les pays en développement, qui comptent un grand nombre de personnes vivant dans le dénuement, comme en Asie et en Afrique, il faut veiller à ce que les



Indonésie – Difficile de trouver un sourire sur ce marché.

dépenses publiques se maintiennent à un certain niveau et, parallèlement à la reprise économique, continuer à renforcer le système de protection sociale, afin de garantir un juste développement économique et social.

### Les initiatives de la JICA

Grâce à l'expérience acquise durant la crise monétaire asiatique en 1997, la JICA a aidé des pays en développement à soutenir et redresser leurs économies, à renforcer leurs systèmes de protection sociale et à préserver et promouvoir l'activité du secteur privé, afin de stimuler leurs économies pour garantir un juste développement économique et social. En parallèle, l'Agence continue de participer à la mise en œuvre de programmes de développement et de réformes économiques et sociales.

Dans ses efforts pour soutenir et redresser la conjoncture économique, renforcer le système de protection sociale et préserver et promouvoir l'activité économique du secteur privé, la JICA participe au renforcement du potentiel de croissance de l'Asie et à l'extension de la demande intérieure, en s'appuyant sur les mesures du gouvernement japonais. Parallèlement, la

JICA fournit une aide couvrant l'élaboration de politiques et le renforcement des institutions, le développement des ressources humaines et les efforts de réduction de la pauvreté. Elle met en outre l'accent sur l'apport d'un soutien immédiat, et elle soutient et poursuit les projets existants. Elle s'efforce de participer aux programmes de financement sous forme de prêts<sup>\*1</sup> entre organisations internationales et pays en développement. La JICA recourt à un intermédiaire financier (*two-step loans*<sup>\*2</sup>) pour préserver et soutenir les activités économiques du secteur privé qui participent à la promotion des entreprises en stimulant la croissance intérieure.

Pour convertir ces mesures en résultats concrets, il est essentiel de former les ressources humaines des pays en développement. Forte de l'expérience accumulée en matière de soutien intellectuel à travers la coopération technique, la JICA a créé des programmes efficaces (programmes de coopération de la JICA) qui peuvent intégrer coopération technique, prêts ou aide non remboursable et qui prévoient une aide financière prenant en compte la viabilité des finances et de la dette du pays en développement concerné,

ainsi qu'un développement approprié des capacités des ressources humaines basé sur l'élaboration des politiques et les capacités d'exécution.

Durant la crise monétaire asiatique de 1997 en Asie, les économies relativement les mieux développées furent les moteurs de la reprise. La plupart des pays ont retrouvé un rythme de croissance relativement stable dans un délai assez court. Toutefois, suite à l'absence de véritable moteur pour sortir de la récession mondiale durant la crise économique et financière actuelle, il devrait falloir plus de temps pour revenir de manière générale à un rythme de croissance stable.

La JICA s'engage à apporter rapidement le soutien précédemment évoqué par le biais de la coopération financière et technique, mais aussi à contribuer à moyen et à long terme à améliorer par-dessus tout les conditions de vie des personnes défavorisées.

\*1 La JICA assure aux pouvoirs publics des pays partenaires des prêts pour la mise en œuvre de réformes économiques et d'autres mesures.

\*2 La JICA verse l'aide sous forme de prêts d'APD à un intermédiaire financier dans le pays emprunteur, et cet organisme financier alloue ensuite les fonds aux PME.



La crise financière mondiale rend la vie plus difficile pour les gens ordinaires (Cambodge).

# Mesures de lutte contre le changement climatique

## Le changement climatique : Une grave menace pour l'humanité

Le changement climatique peut compromettre la capacité de la planète à pourvoir à nos besoins. L'écosystème, la société, l'économie et la sécurité humaine sont peut-être déjà menacés dans nombre d'endroits. Pour ralentir les effets de ce changement, une étroite coopération s'impose entre pays industrialisés et pays en développement. Ces derniers sont susceptibles d'être plus durement touchés. Aussi convient-il de renforcer la coopération internationale afin de s'assurer que les efforts en faveur de la réduction de la pauvreté et de la consolidation de la paix ne sont pas menacés de façon trop considérable.

### Cadre international de lutte contre le changement climatique

Le changement climatique a déjà commencé à laisser des signes manifestes : érosion côtière, élévation du niveau des mers et des océans, multiplication des manifestations climatiques anormales, notamment les sécheresses ou encore l'augmentation de puissance des tempêtes tropicales. On craint par ailleurs une baisse de la production alimentaire, une diminution des ressources en eau et une augmentation des épidémies infectieuses. Le changement climatique est une grave menace pour l'humanité toute entière. La communauté internationale doit faire front selon le principe de « responsabilité partagée mais différenciée » et admettre que le changement climatique est un problème dangereux qu'il faut combattre. Or, les pays en développement n'ont pas la technologie et les fonds requis pour faire face seuls aux effets du changement climatique. Aussi ont-ils grand besoin de transferts de technologie et de soutien financier. C'est dans ce contexte qu'il a été décidé en décembre 2007, lors de la 13<sup>e</sup> session de la Conférence des parties à la Convention cadre sur les changements climatiques (COP13), de lancer un processus de négociations pour parvenir à un nouveau traité devant succéder au protocole de Kyoto. Ce traité, qui inclut une assistance technique et un soutien financier en faveur des programmes de lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, a été examiné et sera adopté d'un commun accord lors de la COP15, prévue en 2009. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) a préparé, en

collaboration avec le Comité des politiques d'environnement (EPOC), un document d'orientation intitulé « Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement ». D'autre part, il est prévu, conformément aux décisions de la COP13, d'organiser des débats sur le rôle que doit jouer l'aide au développement dans l'ensemble des programmes de lutte contre le changement climatique.

### L'engagement du gouvernement japonais : mettre en place le *Cool Earth Partnership*

Suite à l'annonce de l'initiative de Kyoto, adoptée en 1997 dans le cadre du protocole de Kyoto, le Japon a fermement soutenu les programmes de lutte contre le changement climatique pour les pays en développement. Lors du Forum économique mondial (réunion annuelle de Davos) de 2008 en Suisse, le Japon a présenté un mécanisme financier, le *Cool Earth Partnership*, qui a permis de dégager 10 milliards de dollars (1,25 trillion de yens) à utiliser sur une période de cinq ans à dater de 2008. Cette mesure est destinée à aider les pays en développement désireux de contribuer à la stabilisation du climat à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre tout en promouvant leur croissance économique.

Dans ce cadre, le gouvernement japonais a mis en place le programme d'aide non remboursable pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique (GAEC).

Le GAEC doit aider les pays en développement à prendre des mesures d'adaptation au changement climatique et à accéder plus facilement aux énergies propres. Le gouvernement

japonais a également lancé le programme de prêts d'APD pour la lutte contre le changement climatique pour soutenir essentiellement les mesures d'atténuation grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Depuis le lancement du *Cool Earth Partnership*, 76 pays ont adhéré à ce programme de partenariat du Japon. Au 27 mars 2009, le Japon avait mis en œuvre des mesures spécifiques d'aide dans 39 pays au titre des précédents programmes.

### Les initiatives de la JICA

À son lancement en octobre 2008, la nouvelle JICA a créé le bureau des changements climatiques. Cette entité indépendante soutient les initiatives de lutte contre le changement climatique, dans le droit fil des politiques du gouvernement japonais. Ses activités sont axées sur la réduction des risques induits par le changement climatique sur la sécurité humaine pour les populations socialement défavorisées. Elles ont aussi pour objectif d'exploiter efficacement les résultats du Japon en matière d'aide au développement et de tirer profit de l'expertise et de la technologie très vastes des secteurs public et privé. Dans ses programmes visant à réduire les effets du changement climatique, la JICA apporte une aide présentant les avantages combinés d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'un développement durable. Une telle approche équilibrée est importante pour les pays en développement, inquiets de voir les réglementations écologiques freiner leur croissance économique.

Deux prêts octroyés par le Japon au Bangladesh dans le cadre du programme de prêts d'APD pour la lutte contre le changement climatique ont été approuvés en février 2009. Ils concernent le projet d'extension de la nouvelle centrale de Haripur et le projet de distribution d'énergie électrique dans la région du centre. Ces projets contribuent tous deux à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et à l'approvisionnement régulier en énergie électrique. Le plan de gestion des déchets sobre en carbone – soutenu par le GAEC – de Dhaka (Bangladesh) vise à atténuer les effets du changement climatique et à améliorer le milieu de vie des habitants de cette ville en utilisant pour la collecte des déchets des véhicules propulsés au gaz naturel. Les quantités de CO<sub>2</sub> émises par ces derniers sont faibles par rapport aux véhicules traditionnels. Cependant, même avec des efforts d'atténuation importants, le changement climatique et ses conséquences sont en partie inévitables. L'Agence assure par conséquent la promotion de mesures d'adaptation par des apports de coopération technique, des prêts d'APD et de l'aide non remboursable. Ces solutions doivent permettre d'exploiter pleinement l'expertise accumulée par la JICA. À titre d'exemple, l'Agence a conduit dans l'ouest du Kenya une étude préparatoire, afin de répondre aux dégâts permanents causés par les inondations catastrophiques dans le bassin fluvial du Nyando. Cette étude a conduit à l'élaboration d'un programme de gestion communautaire des inondations et

à la formulation d'un plan directeur de gestion des inondations, qui doit bénéficier du soutien du GAEC. Autre exemple, au Bangladesh, où 80 % des terres sont situées à une altitude maximale de neuf mètres, la JICA a octroyé une aide non remboursable qui doit servir deux objectifs : d'une part, la construction d'abris anticycloniques, faisant également office d'écoles élémentaires et, d'autre part, l'amélioration des capacités d'annonce des crues, grâce à la réparation de certains systèmes radar météorologiques du pays. Les inondations et les cyclones tropicaux ont depuis toujours fait subir d'énormes dégâts au Bangladesh à la saison des pluies. Aussi, immédiatement après les importants dégâts causés par un cyclone tropical en novembre 2007, la JICA a fourni du matériel de secours et une aide financière d'urgence. Le mois suivant, les besoins d'aide à la reconstruction suite aux dégâts causés par le cyclone ont été évalués. Au vu des résultats de l'évaluation, l'Agence a décidé de financer par des prêts d'APD un projet de reconstruction d'urgence après sinistre et d'apporter un soutien continu dans ce pays. Enfin, le programme d'approvisionnement en eau dans le cadre de la lutte contre le changement climatique aide les régions du monde souffrant de sécheresses ou d'inondations liées à ce phénomène. Par ce programme, la JICA contribue à l'approvisionnement en eau potable salubre de l'Éthiopie, du Sénégal, du Nigeria et du Mozambique.

### Exemple

#### Indonésie Programme de prêts pour la lutte contre le changement climatique (Prêts d'APD)

##### Soutien en faveur de mesures globales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

L'Indonésie se classe à la onzième place dans le monde en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, lorsque l'on prend en compte le secteur forestier, elle arrive en troisième position, derrière la Chine et les États-Unis. Cela provient essentiellement des émissions liées à la défore-

tation, à la destruction des tourbières et aux incendies de forêts. L'Indonésie a présidé la COP13 et coordonné le plan d'action de Bali, qui vise à définir le traité devant succéder au protocole de Kyoto après 2013. Elle a également adopté une approche en vue d'instituer son propre plan d'action national de lutte contre le changement climatique. Un dialogue sur les politiques à adopter est intervenu entre le gouvernement japonais, la JICA et le gouvernement indonésien au sujet des programmes de lutte contre le changement climatique, et le premier prêt a été approuvé en septembre 2008 au titre du programme de prêts d'APD pour la lutte contre le changement climatique. Puis, en novembre 2008, l'Agence française de développement (AFD) a apporté sa contribution à ce programme.

La JICA et l'AFD ont détaché des équipes d'experts sur le terrain pour réaliser conjointement le suivi et l'évaluation des résultats des programmes de lutte contre le changement climatique mis en place par le gouvernement indonésien. Ces équipes d'experts s'appuient sur l'expérience du Japon et d'autres pays pour émettre des avis sur les futurs programmes de lutte contre les changements climatiques. Ce programme de prêts d'APD à l'Indonésie a attiré l'attention d'autres donateurs et pays en développement par son efficacité, en tant que moyen d'intégrer la planification et la mise en œuvre de mesures contre le changement climatique dans les programmes d'aide. On espère que les résultats de cette coopération auront un impact positif sur les pays et régions avoisinants.



Vendeuse de fruits sur un marché (Angola)

# Le développement de l'Afrique

## Pourquoi est-il aussi important aujourd'hui de soutenir le développement de l'Afrique ?

Si vous leur demandez de vous répondre franchement, il est probable que la majorité des Japonais vous disent que la situation de l'Afrique n'a aucune influence directe sur le Japon parce qu'elle est bien trop éloignée. L'Afrique semblant aussi lointaine, il convient de se demander plus précisément pourquoi le Japon se doit d'être à la pointe des initiatives internationales de soutien au développement de l'Afrique.

### Les défis à relever en Afrique : réduction de la pauvreté grâce à la croissance économique et consolidation de la paix

La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) est le tournant qui a conduit le Japon à consacrer une partie de son aide publique au développement (APD) à l'Afrique. Avant la première TICAD en 1993, le montant de l'aide japonaise pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne équivalait approximativement à l'aide fournie à un seul pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Mais aujourd'hui, alors que le gouvernement japonais se prépare à doubler le montant de son soutien à l'Afrique d'ici 2012 pour donner suite à la TICAD IV, on a vraiment le sentiment que les mentalités ont évolué. Pourquoi le soutien à l'Afrique est-il aussi important ? Et pourquoi est-il nécessaire ?

Alors que le processus de mondialisation ne cesse depuis peu de s'accroître, le Japon – qui dépend fortement des échanges et des communications avec les autres pays – doit privilégier ses relations avec la communauté internationale. Dans ce cadre, on voit clairement combien il est important

d'aider les pays partenaires à surmonter les difficultés liées aux nombreux problèmes qu'ils doivent affronter.

Parmi les 49 nations figurant sur la liste des pays les moins avancés (PMA), 33 se trouvent sur le continent africain. De plus, environ 40 % des habitants de l'Afrique subsaharienne vivent sous le seuil absolu de pauvreté, soit moins d'un dollar par jour. L'instabilité de la situation politique et sociale, notamment les guerres civiles, font partie des nombreuses raisons évoquées pour expliquer la stagnation de l'Afrique dans les décennies qui ont suivi la décolonisation. Depuis les années 1990, 19 pays d'Afrique ont connu des guerres civiles, qui ont entraîné le déplacement de plus de quatre millions de réfugiés. On considère l'Afrique subsaharienne comme la région où il est le plus difficile d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et où il est le plus urgent d'œuvrer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique et à la consolidation de la paix.

Pour que l'Afrique dépasse ses difficultés actuelles, il est essentiel qu'elle soit au cœur des efforts de développement accomplis et des solutions proposées. Depuis le début du siècle,

PIB des pays du monde (représentation de l'aire proportionnelle au PIB) (2002)



© Copyright 2006 SASI Group (Université de Sheffield) et Mark Newman (Université du Michigan). La zone colorée en rose dans la partie inférieure représente le continent africain.



Vers une « Afrique qui gagne » (femmes du Mozambique)

le taux de croissance économique de l'Afrique subsaharienne stagne autour des 6 %. Hormis dans certaines régions, nombre de pays africains ont mis un terme à leurs conflits internes et sont en train de se reconstruire. De surcroît, il semble que les efforts conjoints des pays africains parviennent à désamorcer de nouveaux conflits. À l'opposé, la crise financière mondiale en 2008 et la récession qui l'a suivie ont entraîné un ralentissement de la croissance économique en Afrique et les régions qui viennent de sortir d'un conflit pourraient bien verser à nouveau dans l'instabilité.

### **Afrique : un continent d'espoir et d'opportunités**

Grâce aux progrès des technologies de l'information et des transports, la distance entre l'Afrique et le Japon a beaucoup moins d'importance que par le passé. Parallèlement, l'Afrique est en bonne voie de devenir un fournisseur important de ressources pour le Japon. Enfin, la prochaine Coupe du monde de football organisée cette année par l'Afrique du Sud sera une excellente occasion de présenter au public japonais l'Afrique comme une destination touristique, avec tous ses attraits.

Pendant ce temps, les effets du changement climatique et la propagation des maladies infectieuses s'accroissent à un rythme alarmant. Ces problèmes de portée mondiale touchent plus particulièrement l'Afrique subsaharienne. Le marasme économique du tiers-monde conduit en outre à une réduction des exportations africaines et à une baisse des IDE (investissements directs à l'étranger) vers l'Afrique. Au vu de cette situation, le Japon, en sa qualité de deuxième plus grande économie au monde, doit s'efforcer d'assumer ses responsabilités et promouvoir le développement et la stabilité de l'Afrique. Non

seulement le continent africain en bénéficie, mais il en va aussi de l'intérêt du Japon, à long terme.

Selon une idée fautive communément répandue, la coopération entre le Japon et l'Afrique serait à sens unique et limitée à la fourniture de l'aide japonaise à l'Afrique. En réalité, ce processus de collaboration permet au Japon d'avoir accès à un vaste savoir, des enseignements précieux, et de nouvelles valeurs. Nombre de Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) ont confié avoir eu le sentiment, durant leur séjour à l'étranger, de recevoir beaucoup plus qu'ils n'apportaient.

Il faut en outre avoir à l'esprit que la société japonaise bénéficie largement des expériences des anciens JOCV rentrés au Japon. L'Afrique ne doit pas être réduite à des forêts tropicales et des savanes peuplées d'une faune sauvage. C'est un continent dont la population possède une riche diversité culturelle et une sagesse accumulée au fil des millénaires. On a longtemps dit que l'Afrique était le berceau de l'humanité. L'énergie de ce vaste continent n'est pas seulement le produit de son sol, elle trouve aussi sa source dans les plus profonds espoirs, la vitalité et le potentiel du peuple africain.

Alors que l'Afrique – continent d'espoir et d'opportunités – subit une transformation radicale, elle considère le Japon comme un partenaire important pour son développement, respectueux de sa volonté de prendre en charge ses propres problèmes. L'approche japonaise de la coopération pour le développement est unique, comme l'illustre son suivi de la TICAD IV, avec ses résultats concrets. Dans ses efforts pour parvenir à un « développement inclusif et dynamique », la JICA s'est engagée à aider les Africains qui en ont le plus besoin.

### **Le développement de l'Afrique par le processus de la TICAD**

En plus de conférences au sommet quinquennales, les TICAD sont l'occasion de réunions périodiques au niveau ministériel, de réunions préparatoires et de consultations au niveau opérationnel.

L'idée de base du processus de la TICAD consiste à aider l'Afrique à établir avec la communauté internationale des partenariats de confiance et lui permettre ainsi de prendre elle-même en charge ses politiques de développement. La TICAD met par ailleurs l'accent sur les

#### **1993 TICAD I**

Adoption de la déclaration de Tokyo sur le développement de l'Afrique (première politique globale de soutien du Japon en faveur du développement de l'Afrique)

#### **1998 TICAD II**

Adoption du programme d'action de Tokyo, ensemble d'objectifs généraux en faveur de la réduction de la pauvreté en Afrique et d'une meilleure intégration de ce continent dans l'économie mondiale

#### **2003 TICAD III**

Adoption de la déclaration commémorative du dixième anniversaire de la TICAD, désignant la consolidation de la paix, le développement axé sur l'être humain et la réduction de la pauvreté comme les trois piliers du processus de la TICAD

#### **2008 TICAD IV**

Sous le thème central « Vers une Afrique qui gagne : un continent d'espoir et d'opportunités », adoption simultanée de la déclaration de Yokohama et du plan d'action de Yokohama, axés sur l'accélération de la croissance économique, l'instauration de la sécurité humaine et la réponse aux problèmes liés à l'environnement et au changement climatique

liens entre l'Asie et l'Afrique et sur le développement de l'Asie comme un exemple à suivre par l'Afrique pour son propre développement.

### **L'engagement du gouvernement japonais : offrir son soutien dans trois domaines prioritaires pour « une Afrique qui gagne »**

« Vers une Afrique qui gagne : un continent d'espoir et d'opportunités », tel était le message central de la TICAD IV, organisée du 28 au 30 mai 2008 à Yokohama. Dans le droit fil de ce message, la politique du Japon relative au développement de l'Afrique a été précisée par la déclaration de Yokohama et par la feuille de route qui l'accompagne, le plan d'action de Yokohama. L'adoption de ce plan classe les efforts du Japon dans le cadre du développement de l'Afrique dans trois domaines prioritaires : l'accélération de la croissance économique ; l'instauration de la sécurité humaine (réalisation des OMD, consolidation de la paix, pratique de la bonne gouvernance) ; la réponse aux problèmes liés à l'environnement et au changement climatique.

La TICAD IV s'est également fixé comme objectif de doubler d'ici 2012 l'APD du Japon à l'Afrique, jusqu'ici de 900 millions par an en moyenne sur la période de cinq ans allant de 2003 à 2007.

Parallèlement à cet objectif, le gouvernement japonais a clairement affirmé son intention de renforcer son soutien en vue de doubler la production de riz de l'Afrique. (Pour plus d'informations, voir « Activités et initiatives par problème de développement : Développement rural »).

### Les initiatives de la JICA

En réalisant les engagements pris dans le plan d'action de Yokohama lors de la TICAD IV, l'objectif de la JICA est de fournir à l'Afrique une aide opportune, accrue au plan quantitatif et qualitatif. Ses activités sur le continent africain, se focaliseront sur des programmes de développement produisant des résultats concrets et durables. Au stade de la planification et de la mise en œuvre des projets de coopération avec ses partenaires africains, elle prendra particulièrement en compte les trois piliers de la TICAD IV : accélération de la croissance économique, instauration de la sécurité humaine et traitement des problèmes liés à l'environnement et au changement climatique. Plus précisément, la JICA s'attache à mettre rapidement en œuvre les trois programmes d'aide décrits ci-après.

#### Initiatives pour accélérer la croissance de l'Afrique :

1. Construire une grande infrastructure internationale, comportant des réseaux électriques et des corridors économiques, notamment des routes, reliant plusieurs pays ; soutien au projet de

postes frontaliers de type guichet unique afin de simplifier les procédures douanières en Afrique. (Pour plus d'informations, voir « Activités et initiatives par problème de développement : Développement rural »)

2. Soutenir la coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) destinée à accroître l'approvisionnement alimentaire et à améliorer la production vivrière, notamment la riziculture. La JICA contribue à promouvoir cette même culture à travers la diffusion des nouveaux riz pour le continent africain (NERICA). (Pour plus d'informations, voir « Activités et initiatives par problème de développement : Développement rural »)
3. Contribuer au développement de l'infrastructure et des ressources humaines dans l'objectif de promouvoir les échanges, les investissements et le tourisme, ainsi que les partenariats public-privé (PPP). (Pour plus d'informations, voir « Activités et initiatives par problème de développement : Développement industriel »)

#### Instauration de la sécurité humaine :

1. S'attacher à la réalisation des OMD en fournissant une aide au développement des services éducatifs, sanitaires et communautaires, notamment à la construction d'écoles, à la conduite de programmes de prévention des mala-

dies infectieuses et à la fourniture d'eau potable. L'Agence veut libérer les plus démunis en Afrique de la peur et de la faim, et améliorer leurs conditions de vie. (Pour plus d'informations, voir « Activités et initiatives par problème de développement : Développement humain »)

2. Fournir une aide au développement et à la reconstruction permettant de consolider la paix et la stabilité dans la région (avec une attention toute particulière à la République démocratique du Congo, au Soudan, au Rwanda, au Burundi, à l'Ouganda, au Sierra Leone, au Liberia). (Pour plus d'informations, voir « Activités et initiatives par problème de développement : Politique publique »).

#### Réponse aux problèmes liés au changement climatique et à l'environnement :

La JICA planifie et met en œuvre des projets dans le cadre du mécanisme financier de lutte contre le réchauffement climatique « Cool Earth Partnership ». L'Afrique étant particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, notamment par la sécheresse ou les inondations, la JICA travaille en partenariat avec les pays africains afin de répondre à ces problèmes de portée mondiale. (Pour plus d'informations, voir « Activités et initiatives par problème de développement : Environnement mondial »).



Afrique : Un continent d'espoir et d'opportunités (scène de fête en Éthiopie)



Jeune garçon afghan

# Consolidation de la paix et aide à la reconstruction

## Mise à disposition de tout le soutien requis pour prévenir l'apparition et la récurrence des conflits

Le cadre régissant la consolidation de la paix et l'aide à la reconstruction connaît une évolution radicale. Le concept de consolidation de la paix a fait son apparition il y a seulement 10 ans. Conçu à l'origine essentiellement comme une stratégie d'après conflit, il s'inscrit actuellement dans une démarche globale recouvrant l'aide à la reconstruction, ainsi que la prévention des conflits et le rétablissement de la paix. Dans ce contexte, le rôle de l'aide au développement est plus important que jamais.

### L'importance du soutien aux pays confrontés à une gouvernance déficiente

Les problèmes de gouvernance demeurent des défis majeurs dans certains pays en développement qui parfois peinent à remplir les fonctions de base attendues de l'État. Nombre d'entre eux ne sont pas en mesure de fournir une sécurité suffisante et de faire face aux facteurs de déstabilisation internes ou externes, comme les conflits et les catastrophes naturelles. De plus, les pays en manque de légitimité sont davantage exposés à des crises, tels que conflits armés, dénuement extrême, terrorisme et libre propagation des maladies infectieuses.

Pour prévenir l'apparition ou la récurrence de conflits, il est important d'aider ces pays à consolider la paix et d'assurer la sécurité des populations. Cela suppose de protéger la vie des citoyens et de préserver leurs moyens d'existence, ainsi que leur dignité personnelle.

Ces dernières années, la communauté internationale en est venue à considérer certains pays comme des « États fragiles » et l'adéquation des systèmes et stratégies d'aide au développement existants a suscité de nombreux débats. Alors que les politiques d'aide sélectives axées sur les résultats gagnaient en importance dans les années 1990, il était particulièrement difficile pour les pays confrontés à une mauvaise gouvernance de recevoir une aide appropriée et durable. Ainsi, nombre d'entre eux ont dû faire face à de graves problèmes, notamment à l'extrême pauvreté et à des conflits fréquents, ce qui a entravé encore

davantage la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dans ces pays où il est difficile d'obtenir des résultats visibles, la tâche la plus importante est la construction de l'État. Parallèlement, il est essentiel d'établir une collaboration réciproque entre les responsables de la politique, de la sécurité et du développement, d'aligner l'aide sur les stratégies menées par le gouvernement et de coordonner les pratiques d'aide des acteurs internationaux. La JICA reconnaît que la coordination de l'aide des pays donateurs est vitale pour l'atteinte de ces objectifs.

### L'engagement du gouvernement japonais

Le gouvernement japonais ne désigne pas certains pays comme des États fragiles et module son aide en conséquence. Cela étant, lorsqu'un pays est considéré comme tel par les grandes institutions internationales et d'autres pays donateurs, le Japon prend soigneusement en compte cette situation pour définir ses priorités en matière d'aide. Le soutien apporté dans ces pays est par conséquent souvent axé sur les questions de gouvernance et de consolidation de la paix.

Avec la révision de la Charte japonaise de l'APD en 2003, la consolidation de la paix est redevenue une question prioritaire et l'APD a été fortement utilisée pour réduire la pauvreté et les écarts entre riches et pauvres, mais aussi pour la prévention des conflits dans les régions en développement. De manière générale, le Japon contribue également à l'instauration de la sécurité humaine et favorise les efforts d'auto-



Ouvrières entassées dans un camion sur le chemin du travail (Cambodge)

assistance fondés sur une bonne gouvernance.

La politique à moyen terme pour l'APD du Japon publiée en 2005 stipule que la paix et la stabilité sont des préalables au développement. Le texte précise que la consolidation de la paix a pour objectif d'empêcher que des conflits éclatent ou reprennent, d'atténuer les différents problèmes auxquels se trouvent confrontées les populations pendant et immédiatement après les conflits, et ultérieurement d'atteindre un développement stable à long terme. L'une des politiques prioritaires consiste en outre à soutenir les pays en développement dans l'élaboration de politiques et le renforcement de leurs institutions.

La quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) a reconnu que ce continent avait accompli ces dernières années d'énormes progrès en faveur de la résolution des conflits et de la reconstruction, ouvrant ainsi des opportunités inégalées pour une meilleure gouvernance, favorable à la consolidation de la paix. Partant de ce constat, le plan d'action de Yokohama a été défini, avec pour tâche prioritaire dans les cinq ans à venir d'accélérer l'instauration d'une paix durable et d'une bonne gouvernance. Le Japon a en outre annoncé sa volonté de doubler l'APD pour l'Afrique avant 2012.

En dehors de l'Afrique, le gouvernement japonais soutient le rétablissement de la démocratisation et l'instauration d'une bonne gouvernance en Afghanistan, ainsi que l'aide à la reconstruction, l'aide humanitaire et les efforts destinés à améliorer la

sécurité publique. Au Pakistan, le Japon a confirmé son appui aux mesures anti-terroristes et aux réformes économiques.

### Les initiatives de la JICA

Conformément à la démarche du gouvernement japonais, la JICA n'est pas limitée dans ses activités par les classements ou les définitions liés aux États fragiles. Au contraire, l'Agence coopère avec ces pays, avec la volonté d'œuvrer pour la consolidation de la paix.

La JICA s'appuie sur son expérience pour fournir une aide technique aux pays touchés par des conflits, comme le Cambodge, le Timor-Leste, l'Afghanistan et divers pays africains. Cette aide concerne essentiellement le développement de capacités par les gouvernements des pays partenaires. L'action de la JICA cadre ainsi avec la priorité donnée par la communauté internationale à la restauration des fonctions de l'État.

En particulier, le soutien que la JICA apporte aux pays sortant d'un conflit pour se reconstruire poursuit deux axes : renforcement des fonctions étatiques et réponse aux besoins et attentes des citoyens et communautés. La JICA soutient la mise en place de l'infrastructure sociale de base, notamment l'approvisionnement en eau, les services médicaux et de santé publique, ainsi que les écoles. Elle apporte également un soutien destiné à améliorer la capacité des services administratifs grâce à des formations en cours d'emploi et des projets entrepris en collaboration.

La JICA n'est pas seulement engagée dans des pays qui viennent de sortir d'un conflit, mais aussi dans des pays où les conflits sont ancrés dans des

facteurs structurels ou qui traversent le processus conduisant du cessez-le-feu à la paix. Si certains pays donateurs et institutions passent souvent pour la fourniture d'aide par des ONG et court-circuitent ainsi les administrations nationales, le gouvernement japonais et la JICA souscrivent au principe de partenariat avec le gouvernement du pays bénéficiaire de l'aide. L'Agence peut ainsi offrir à long terme une aide suivie aux pays qui souhaitent rétablir leurs institutions administratives nationales.

Le gouvernement japonais est par ailleurs conscient de ce que la restauration des fonctions de l'État exige un haut degré de coopération. Cela a été la condition préalable à la mise en œuvre de programmes de développement dans plusieurs pays. Au Cambodge, après le retour à la sécurité en 1999, la JICA a participé à l'élaboration de réformes dans le secteur de la sécurité et à la modernisation du système juridique. En Afghanistan, suite aux Accords de Bonn\*, l'Agence a œuvré pour le renforcement de la sécurité publique et la démocratisation. Au Népal, suite à la signature en novembre 2006 de l'accord de paix général mettant fin à la guerre civile, la JICA a contribué à la rédaction d'une nouvelle constitution et au renforcement du système électoral.

L'aide fournie à ces pays pour consolider la paix n'était pas vraiment différente de l'aide au développement fournie aux autres pays sur le plan des objectifs et de la portée. Cela étant, toute aide fournie dans un cadre instable est susceptible d'avoir des incidences sur les facteurs de conflit et même de déclencher un conflit. Pour limiter de tels risques, la JICA conduit une évaluation de l'impact et des besoins liés à la consolidation de la paix, évaluation qui couvre la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de chaque projet. Afin de prévenir les conflits au niveau des pays et des projets, la JICA adopte la démarche intégrée suivante :

- 1) Elle réalise une analyse de la situation politique, administrative, économique et sociale du pays. Puis elle examine le contexte et les facteurs sous-jacents ainsi que le degré de récurrence du conflit. Enfin, elle intègre les stratégies de prévention des conflits dans le plan de mise en œuvre du projet et dans les autres mesures d'aide destinées au pays.
- 2) Elle s'assure que les différents projets ne renforcent pas les facteurs sous-jacents au conflit. Elle conçoit les projets en veillant soigneusement à éviter tout antagonisme et discrimi-

nation au sein des groupes inter-ethniques, religieux ou politiques.

- 3) Elle intègre autant que possible dans les projets de façon préventive des éléments contribuant à éliminer les causes de conflit. Elle choisit une approche qui favorise la réconciliation et la coexistence pacifique.

Dans les pays touchés par un conflit, il est en outre essentiel de veiller à fournir l'aide au moment opportun, afin de tirer parti d'éventuelles avancées au plan politique. C'est pourquoi la JICA s'attache à fournir son aide au tout début du processus politique et social. Une aide de ce type a été récemment

apportée à la République démocratique du Congo, au Soudan et au Liberia.

\* Accords de Bonn ou, comme l'indique la dénomination officielle, accords sur des arrangements temporaires en Afghanistan en attendant le rétablissement des établissements permanents de gouvernement. Ces accords résultent des travaux de personnalités afghanes réunies à Bonn (Allemagne) en décembre 2001 sous l'égide des Nations unies, en vue de définir un plan de gouvernement pour leur pays.

## Exemple

### Afghanistan Extension du soutien visant à renforcer les communautés

La JICA a réalisé un rapport d'enquête visant à évaluer le niveau de sécurité dans le nord-est de l'Afghanistan. Publié en 2009, ce rapport contient l'observation suivante : « Alors que l'avion des Nations unies parti de Kaboul rejoignait la province de Kunduz au nord-est du pays, les passagers étaient étonnés de voir de grandes étendues vertes de blé d'hiver sur l'un des versants du bassin fluvial de la rivière Kunduz – un contraste saisissant avec le paysage désertique de la région de Kaboul ».

De même que les provinces voisines de Takhâr et de Baghlan, la province de Kunduz appartient à une région agricole qui produit une partie appréciable du blé et du riz du pays. Elles constituent le « panier à pain d'Afghanistan ». Si l'on ajoute la province de Nangarhâr à l'est et celle de Laghman, ces cinq provinces représentent 70 % des terres utilisées pour la production rizicole intérieure.

Environ 80 % des Afghans vivent en zone rurale et travaillent pour la plupart dans l'agriculture. Cela étant, suite à des années de guerre, les terres agricoles et les systèmes d'irrigation sont à l'abandon et l'on manque cruellement de moyens pour affronter les catastrophes naturelles, notamment les inondations ou les sécheresses.

En septembre 2007, dans la province de Nangarhâr, qui borde le Pakistan au nord-est de l'Afghanistan, la JICA a lancé un projet visant à améliorer la production de riz grâce à des stations agricoles expérimentales nationales. Une vingtaine de mois environ après le début du projet, des essais réalisés dans des laboratoires de recherche ont fait apparaître une amélioration des résultats et une technologie de riziculture a été démontrée avec succès dans les rizières expérimentales. Ces résultats n'ont pas été constatés que dans la province de Nangarhâr, mais aussi dans les provinces de Baghlan, de Kunduz et de Takhâr, suite à la mise en œuvre des activités de formation. Dès le début de l'enquête d'investigation, les agents de la JICA qui se sont rendus sur les sites ont été impressionnés par les champs verts luxuriants et ont consigné les grands espoirs que suscite la riziculture dans ces régions.

Lors de la Conférence internationale sur l'Afghanistan, qui s'est tenue en mars 2009 à la Haye (Pays-Bas), Hirofumi Nakasone, alors ministre des Affaires étrangères, a indiqué, en évoquant



Expert japonais et chercheurs locaux examinant le riz récolté dans la station agricole expérimentale nationale de Sheshambagh.

le soutien du Japon à l'Afghanistan, que l'aide serait plus efficace si chaque pays apportait un soutien dans le domaine qu'il connaît le mieux. Il a également souligné combien il était important de ne pas axer ses efforts uniquement sur l'Afghanistan mais aussi sur les pays voisins, considérant la région comme un tout. Le projet de la JICA dans la province de Nangarhâr illustre à ce propos de quelle manière le Japon est parvenu à appliquer ses compétences spécifiques – en l'occurrence, la technologie de riziculture – pour atteindre des résultats concrets. Parmi les projets de la JICA dans les pays voisins, citons l'aide à la construction de nouvelles voies ferrées en Ouzbékistan et la réfection d'axes routiers au Tadjikistan. Ces actions devraient à l'avenir favoriser la modernisation des infrastructures afghanes, avec comme corollaire des retombées positives pour l'économie du pays.

L'une des principales mesures d'aide du Japon en Afghanistan est axée sur l'amélioration du tissu urbain de Kaboul, qui s'est dégradé ces dernières années suite à l'accroissement de la population. Les infrastructures urbaines ont été ravagées par plus de 20 années de guerre civile et les problèmes de pollution atmosphérique et de pénurie d'eau ne cessent de s'aggraver au fur et à mesure que la population augmente. On estime que la ville compte actuellement environ quatre millions d'habitants. Des migrants venus de régions où les terres disponibles sont rares se sont installés illégalement à flanc de collines, créant ainsi de nouveaux problèmes liés à l'espace et à l'hygiène. En 2006, la JICA a aidé les pouvoirs

publics afghans à formuler un nouveau concept de développement urbain pour Kaboul. À partir de mars 2008 ensuite, l'Agence a soutenu un plan directeur d'aménagement pour la région métropolitaine de Kaboul englobant les anciens et les nouveaux quartiers de la ville.

Les membres du personnel de la JICA qui assurent avec leurs homologues afghans la gestion quotidienne des projets sur le terrain ont émis des inquiétudes quant à l'absence d'évolution en matière de sécurité publique. Pour instaurer un capital de confiance avec les intervenants afghans travaillant avec nous, nous avons jusqu'ici détaché entre 20 et 60 experts malgré la situation délicate au niveau de la sécurité publique. Nous pensons qu'en travaillant côte à côte avec les partenaires locaux sur des projets efficaces, nous avons su établir un capital de confiance appréciable. Nos partenaires espèrent comme nous le retour à la paix dans le pays. Ils ne veulent plus avoir peur de ce que l'avenir peut leur réserver et veulent pouvoir évoquer un avenir radieux. La JICA partage cet espoir et s'efforce résolument de contribuer à la reconstruction et à la sécurité de l'Afghanistan.



## Objectifs et aperçu des programmes

# L'APD du Japon et le rôle de la JICA

Jeune ouzbèke dans un arbre

### 1. Qu'est-ce que l'APD ?

Il s'agit de la coopération apportée par divers organismes et entités, dont les gouvernements, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées, en appui au développement économique et social des pays en développement. L'aide publique au développement (APD) désigne le transfert de ressources et de technologie des pays développés aux pays en développement.

### 2. Types d'APD

L'APD comprend deux grands types d'apports : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Cette dernière se compose de contributions financières à des organisations internationales, alors que l'aide bilatérale englobe la coopération technique, les prêts d'APD et l'aide non remboursable (dons).

### 3. La nouvelle JICA utilise trois mécanismes d'aide de manière intégrée

Ces dernières années, les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord

ont utilisé l'APD comme un moyen de lutter plus efficacement contre les problèmes de portée mondiale, tels que le changement climatique et la réduction de la pauvreté. De nouveaux donateurs, dont la Chine, sont apparus sur la scène internationale. Le Japon a pour sa part réduit le budget consacré à l'APD suite à une situation financière difficile. Au vu de ces évolutions à l'échelon international et des réformes administratives qu'elles ont entraîné en interne, le gouvernement japonais a élaboré des réformes visant à améliorer les politiques stratégiques et les systèmes d'exécution de l'APD, afin d'améliorer la qualité de celle-ci.

Afin d'intégrer dans ce sens les organismes d'exécution de l'APD, l'Agence a absorbé au 1er octobre 2008 la division chargée des opérations économiques au sein de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et les activités d'aide non remboursable du ministère des Affaires étrangères (hormis celles relevant de la politique diplomatique, directement supervisées par le ministère) ce qui a conduit à la création de la « nouvelle JICA ».

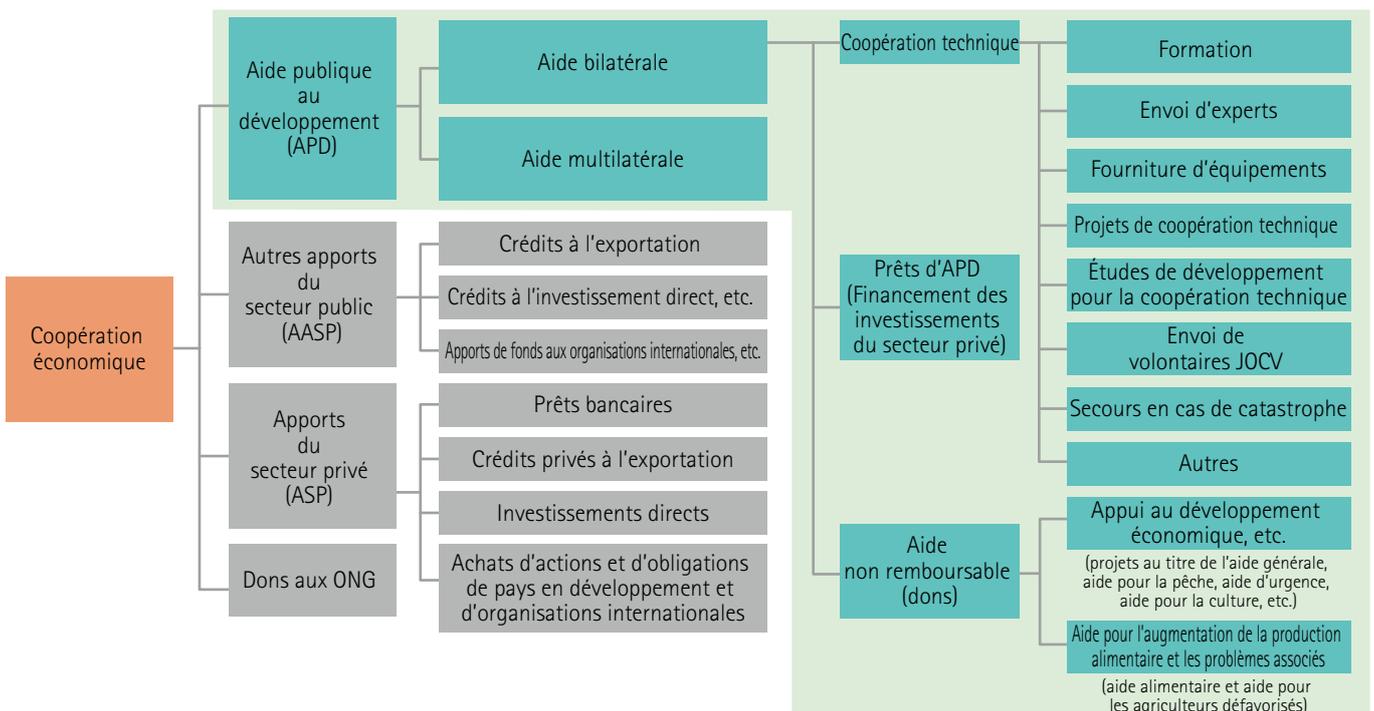
Par cette intégration, trois mécanismes d'aide sont désormais organiquement liés, ce qui permet à la JICA d'être plus efficace et rationnelle dans ses activités. Ces trois mécanismes d'aide sont décrits ci-après.

### Aide bilatérale

#### ► Coopération technique

La coopération technique fait appel à la technologie, au savoir-faire et à l'expérience du Japon pour former les ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans l'évolution socioéconomique des pays en développement. En collaborant avec les pays partenaires et en planifiant avec eux des activités concernant des problèmes locaux, la coopération technique contribue à renforcer et à améliorer les techniques adaptées à la situation de chaque pays, tout en élevant son niveau technologique général et en mettant en place de nouvelles institutions et organisations. Toutes ces actions aident plus efficacement les pays partenaires à résoudre leurs problèmes. Plus précisément, la coopération technique com-

Tableau 1 Coopération économique et APD



prend : (1) la formation, (2) l'envoi d'experts, (3) la fourniture d'équipements et (4) la réalisation d'études de développement destinées à soutenir l'élaboration de politiques et la planification de projets publics.

### ► Aide sous forme de prêts

Ce type d'aide soutient les efforts de progression vers le développement en fournissant aux pays en développement les capitaux nécessaires à long terme et à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché. Les prêts d'APD et les crédits à l'investissement direct relèvent de ce type d'aide. Les prêts d'APD permettant des financements plus importants que la coopération technique ou les dons, cette forme de soutien a été largement exploitée pour l'implantation d'infrastructures de base de grande envergure dans les pays en développement.

Contrairement aux dons, les prêts d'APD sont consentis sous condition de remboursement intégral. Le bénéficiaire est ainsi incité à réfléchir plus précisément à l'importance et à l'urgence des projets, de sorte à affecter et utiliser l'aide à venir de manière plus efficace. Tout en favorisant les efforts d'auto-assistance de ce type par le pays partenaire, les prêts d'APD ont également comme principal objectif de soutenir diverses activités de développement.

### ► Aide non remboursable (dons)

Comme son nom l'indique, ce type d'aide n'est assorti d'aucune obligation de remboursement. Les fonds correspondants constituent l'essentiel du capital nécessaire à l'acquisition des matériels et des équipements, des installations et des laboratoires dont ces pays ont besoin pour poursuivre leur développement socioéconomique. Dans les pays

en développement où les revenus sont particulièrement bas, les dons sont principalement destinés à la construction d'infrastructures socioéconomiques, telles qu'hôpitaux et ponts, mais aussi pour financer l'enseignement, les programmes de lutte contre le sida, les soins de santé infantile et les activités liées à l'environnement. L'ensemble se traduit par une amélioration directe du niveau de vie.

Cette aide sous forme de dons se divise en quinze catégories (les onze catégories soulignées sont celles dont la JICA doit assurer l'exécution) : l'aide générale ; l'aide hors projet ; l'aide pour la sécurité humaine au niveau local ; l'aide pour les ONG japonaises ; l'aide pour le développement des ressources humaines ; l'aide pour la coopération à la lutte antiterroriste et au renforcement de la sécurité<sup>1</sup> ; l'aide pour la prévention des catastrophes et la reconstruction ;

Tableau 2 L'APD japonaise en 2008 par type d'aide et décaissements

Type d'aide		1 million USD		1 milliard JPY		Parts en % APD Total	
		Versements	Variation 2007/08	Versements	Variation 2007/08		
APD	APD bilatérale	Dons	4 763,44	39,4	493,017	22,5	50,2
		Réduction de la dette	2 801,18	44,3	289,922	26,8	29,5
		Dons par le biais d'organisations internationales	730,90	84,8	75,648	62,4	7,7
		Dons excluant ce qui précède	1 231,37	14,1	127,446	0,2	13,0
		Dons (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	4 759,50	39,4	492,608	22,5	50,8
		Réduction de la dette	2 801,18	44,3	289,922	26,8	29,9
		Dons par le biais d'organisations internationales	730,06	84,8	75,561	62,4	7,8
		Dons excluant ce qui précède	1 228,26	14,0	127,125	0,2	13,1
		Coopération technique	3 057,85	16,3	316,487	2,2	32,3
		Coopération technique (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	2 986,95	16,3	309,150	2,2	31,9
		Total des dons	7 821,29	29,4	809,504	13,7	82,5
		Total des dons (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	7 746,45	29,5	801,757	13,8	82,7
		Prêts d'APD et autres crédits	(1 064,32)		(110,157)		(11,2)
		Prêts d'APD et autres crédits (Réduction de la dette exclue)	163,87	2,77	16,960	(9,71)	
		Valeur des prêts versés	7 050,81	22,68	729,759	7,79	
		Valeur des prêts remboursés	8 115,13	36,31	839,916	19,76	
		Valeur des prêts remboursés (Réduction de la dette exclue)	6 886,94	23,25	712,799	8,29	
	Prêts d'APD et autres crédits (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	(1 105,04)		(114,371)		(11,8)	
	Prêts d'APD et autres crédits (Réduction de la dette exclue)	123,15	(23,44)	12,746	(32,73)		
	Valeur des prêts versés	6 933,44	22,0	717,611	7,2		
	Valeur des prêts remboursés	8 038,47	36,5	831,982	20,0		
	Valeur des prêts remboursés (Réduction de la dette exclue)	6 810,28	23,3	704,864	8,4		
	APD bilatérale globale	6 756,97	15,7	699,346	1,7	71,3	
	APD bilatérale globale (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	6 641,41	14,9	687,386	1,0	70,9	
	Contributions et financement aux organisations multilatérales	2 724,63	42,8	281,999	25,5	28,7	
	Contributions et financement aux organisations multilatérales (BERD exclue)	2 720,74	43,1	281,597	25,8	29,1	
	APD nette globale	9 481,60	22,4	981,345	7,5	100,0	
	APD nette globale (Europe de l'Est, pays émancipés et BERD exclus)	9 362,15	21,9	968,983	7,1	100,0	
	APD nette globale	17 596,73	28,4	1 821,262	12,8		
	APD nette globale (Europe de l'Est, pays émancipés et BERD exclus)	17 400,63	28,3	1 800,965	12,7		
	Revenu national brut (RNB) nominal pour chaque catégorie (1 milliard USD, 1 milliard JPY)	5 063,82	11,9	524 105,80	(1,7)		
	Pourcentage du RNB	0,19		0,19			
Pourcentage du RNB (Europe de l'Est, pays émancipés et BERD exclus)	0,18		0,18				

\*1. Les 15 pays et régions émancipés de l'aide ayant bénéficié de l'APD sont les suivants : Brunei, Singapour, Koweït, Qatar, Émirats arabes unis, Israël, Hong Kong, Chypre, République de Corée, Macao, Nouvelle-Calédonie, Malte, Slovénie, Bahreïn et Arabie saoudite.

\*2. Taux de conversion défini par le CAD pour 2008 : 1 USD = 103,5 JPY (appréciation de 14,3 JPY par rapport à 2007)

\*3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

\*4. BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

\*5. La réduction de la dette inclut les renoncements à des prêts d'APD et des réductions de la dette liée à des obligations gagées, mais exclut le report des remboursements.

\*6. Auparavant, les dons transitant par les organisations internationales étaient considérés comme des « Contributions et financement aux organisations multilatérales », mais depuis 2008, les dons parvenus aux pays et régions au cours de cette même année sont considérés comme des « aides non remboursables ».

l'aide pour l'habilitation communautaire ; l'aide pour la pêche ; l'aide pour la culture<sup>2</sup> ; l'aide d'urgence ; l'aide alimentaire ; l'aide pour les agriculteurs défavorisés ; l'aide pour les programmes environnementaux ; et l'aide pour soutenir la stratégie de réduction de la pauvreté.

\*1. La JICA est seulement responsable des études préliminaires et des actions de promotion  
\*2. Aide pour la culture au niveau local non comprise

### Contributions à des organisations internationales (aide multilatérale)

L'aide multilatérale est une aide indirecte qui transite par des institutions internationales financées par plusieurs pays. Les contributions sont versées à des organismes des Nations unies, dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), et des banques multilatérales de développement (BMD), dont la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mon-

diale ») et la Banque asiatique de développement (BASD).

### 4. Tendances internationales en matière d'aide au développement

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) marquent un changement d'orientation au niveau international en matière d'aide au développement ces dernières années et illustrent les efforts de la communauté internationale pour définir des objectifs communs. Pour les atteindre, divers organismes d'aide s'associent afin d'accélérer la fourniture de l'aide. Autrefois, la tendance était à la coordination de l'aide au niveau des projets individuels, mais plus récemment, l'accent est mis sur l'importance de soutenir l'appropriation des pays partenaires, en collaborant avec les organisations internationales, pour aider ces derniers à définir leurs propres plans de développement et objectifs prioritaires. Les efforts conjoints pour atteindre de tels objectifs dans ces pays se sont généralisés. En bref, la communauté internationale a pris compte de la nécessité de relâcher la

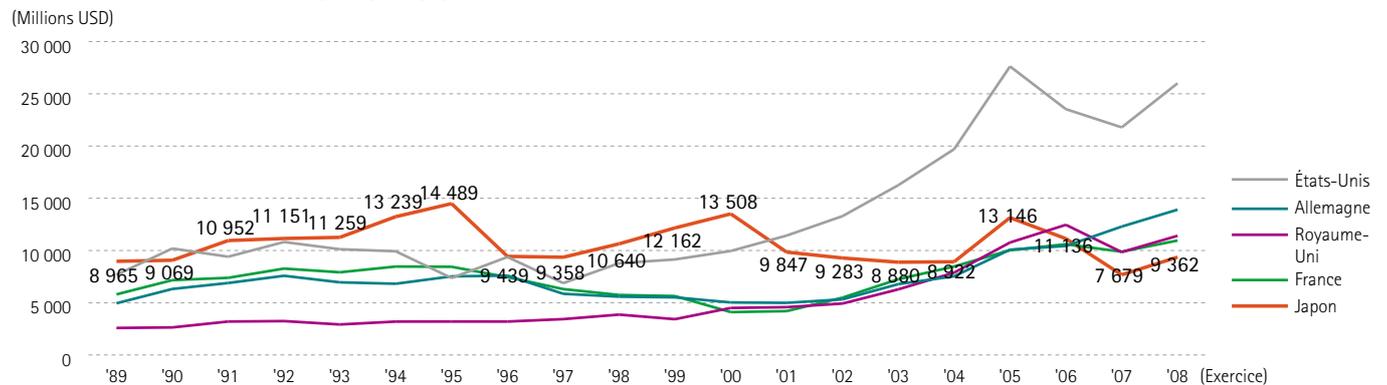
pression exercée sur les pays en développement et de les soutenir autant que possible en tant que partenaires, conformément à leurs stratégies de développement et à leurs priorités.

### 5. Niveau de l'APD japonaise

En 2008, le Japon a fourni en décaissements nets environ 6 641 millions USD (68,74 milliards JPY) d'APD bilatérale et environ 2 721 millions USD (28,16 milliards JPY) de contributions et donations à des organisations internationales. L'APD globale s'élève à environ 9 362 millions USD (96,90 milliards JPY), soit une augmentation de 21,9 % par rapport à l'exercice précédent (ou une augmentation de 7,1 % en yens d'une année sur l'autre). Ce montant classe le Japon au cinquième rang des plus grands donateurs au sein des États membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, après les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France.

Auparavant, le Japon était devenu le plus grand donateur en 1989, dépassant les États-Unis, qui avaient

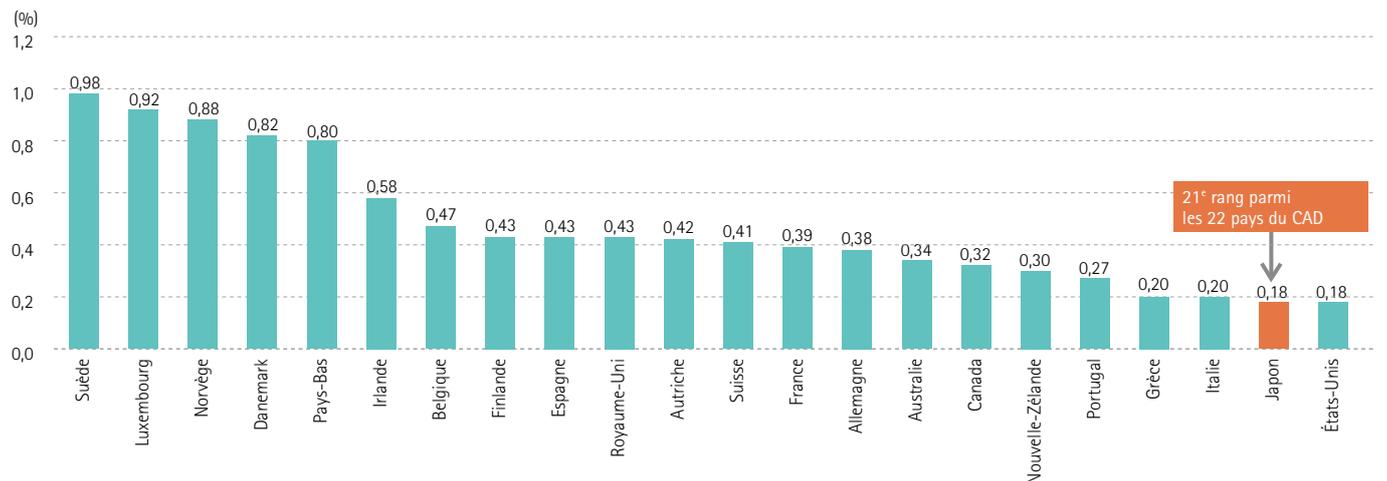
Tableau 3 Évolution de l'APD des principaux pays du CAD (Versements nets)



Sources : OCDE ; CAD

1. Ce tableau exclut l'aide fournie à l'Europe de l'Est et aux pays émancipés de l'aide.
2. Pour les États-Unis, les valeurs de 1990 à 1992 excluent la réduction de la dette pour des raisons d'ordre militaire.
3. Les valeurs indiquées pour les résultats de 2008 sont provisoires, hormis pour le Japon.

Tableau 4 Ratios APD/PNB des pays du CAD



Source : Communiqué de presse publié par le CAD en 2008

jusqu'alors détenu la première position. Le Japon est ensuite demeuré en tête des pays membres du CAD et a conservé sa position pendant huit ans, de 1993 à 2000. Cependant, l'aide japonaise a chuté en 2001 et commencé progressivement à décliner, hormis un sursaut notable en 2005.

Avec un ratio APD/PNB de 0,18 %, le Japon se situe à la 21<sup>e</sup> place parmi les 22 pays membres du CAD.

## 6. La JICA dans le système d'aide publique du Japon

La JICA est l'une des plus grandes agences de développement bilatérale au monde. Guidée dans ses actions par sa vision (« Poursuivre un développement inclusif et dynamique pour garantir la sécurité humaine de toutes les populations du monde »), l'Agence conduit quatre missions, décrites en détail ci-dessous.

La première mission consiste à répondre aux questions prioritaires de portée mondiale. Le processus de mondialisation a fait apparaître de nombreux problèmes, comme la répartition inégale des richesses et la propagation des maladies infectieuses. Pour aider à résoudre les différents types de problèmes auxquels sont désormais confrontés les pays en développement suite à la mon-

dialisation, la JICA applique l'expérience et la technologie du Japon tout en travaillant de concert avec la communauté internationale dans le cadre d'initiatives de grande ampleur.

La deuxième mission est de réduire la pauvreté par une croissance équitable. Pour y parvenir, il convient d'améliorer les services publics qui élargissent les perspectives d'emploi et d'assurer un enseignement et des soins de santé selon un modèle de développement équitable qui prenne en considération les personnes vivant dans le dénuement. À cet effet, la JICA aide les pays en développement à valoriser leurs ressources humaines et à renforcer leurs compétences, à moderniser leurs politiques et leurs institutions, et à mettre en place une infrastructure socio-économique, tout en œuvrant pour une réduction durable de la pauvreté par un développement équitable.

La troisième mission, qui vise à améliorer la gouvernance, est un domaine d'une importance toute particulière. Dans les pays en développement, certains problèmes, tels l'implication limitée du secteur public ou l'obsolescence des services administratifs, font que les systèmes juridiques et judiciaires, ainsi que les organes administratifs sont souvent

déficients. Dans ce cadre, afin que les populations de ces pays bénéficient de prestations de services gouvernementaux adéquates, la JICA apporte un soutien destiné à renforcer les fonctions essentielles de l'État et permettre aux institutions d'assurer un service public plus efficace, mais aussi de moderniser les organisations.

La quatrième et dernière mission a pour but d'assurer la sécurité humaine. Celle-ci doit permettre à tous les êtres humains de se prémunir du besoin et de se libérer de la peur – notamment des conflits et du terrorisme, mais aussi de la pauvreté et des déficiences des services sociaux et de l'infrastructure de base. En renforçant les capacités des individus et des sociétés à résoudre leurs problèmes de manière autonome, la JICA souhaite bâtir des sociétés dans lesquelles les personnes puissent vivre en toute dignité. Cela suppose de renforcer les capacités des organisations sociales et leur aptitude à résoudre les défis, afin qu'elles puissent protéger les plus faibles de la société.

Pour plus d'informations sur les missions de la JICA, ses stratégies et ses principes d'action, voir page 8 « Le lancement de la nouvelle JICA et sa vision ».

Table 5 Récapitulatif du budget d'APD du ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 2009

(Milliards JPY)

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Budget	Variation 2007/08	Budget	Variation 2008/09
Budget du gouvernement	700,2	(4,0 %)	672,2	(4,0 %)
Budget du ministère	440,7	(3,0 %)	436,3	(1,0 %)
Aide non remboursable (dons)	158,8	(2,9 %)	160,8	1,3 %
Fonds alloués à la JICA	153,8	(1,2 %)	155,8	1,3 %
Fonds accordés par la JICA	13,5	(32,5 %)	7	(48,1 %)
Contributions et donations	51,1	(3,8 %)	50,2	(1,8 %)
Aide pour activités de soutien	63,5	2,5 %	62,4	(1,7 %)



Jeunes enfants d'une région agricole proche de Kigali (Rwanda) allant puiser de l'eau après la sortie de l'école.

# Aperçu des programmes de la JICA



Pont Chroy Changwar (pont japonais)

## Aperçu des activités de la JICA pour l'exercice 2008

### Résultats de l'APD japonaise et activités de la JICA

Le montant total provisoire de l'APD japonaise pour 2008 est de 17,597 milliards USD (1 821,3 milliards JPY), en comptant les apports à l'Europe de l'Est, aux nations émancipées de l'aide et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Sur ce montant, 3,058 milliards USD (316,5 milliards JPY) ont été absorbés par la coopération technique. Les activités de la JICA ont représenté 150,8 milliards JPY, soit près de la moitié de la coopération technique japonaise. Ces chiffres correspondent à une légère augmentation de 3,2 % par rapport à l'année précédente.

La JICA a assuré à partir d'octobre 2008 une partie de l'aide non remboursable du Japon, concluant 82 nouveaux accords de dons pour un montant d'environ 37,1 milliards JPY.

Sur les prêts d'APD accordés après l'inauguration de la nouvelle JICA en octobre 2008, 613,7 milliards JPY ont été absorbés par 37 nouveaux accords de prêts. Sur l'ensemble de l'année 2008, la JICA s'est vu confier l'exécution de 54 nouveaux accords de prêts, pour un montant total de 929,4 milliards JPY.

### Volume des programmes de la JICA

Depuis le lancement de la nouvelle JICA en octobre 2008, certaines formes de soutien, comme les prêts d'APD et l'aide non remboursable, font désormais partie de ses responsabilités générales. Aussi, le volume total des trois formes d'aide s'élève à plus de 1 trillion JPY, en excluant les variations minimales d'une année sur l'autre.

### Nombre de participants par programme

Au cours de l'exercice 2008, la JICA a

accueilli 6 319 participants à des programmes de formation technique et envoyé 4 597 experts de la coopération technique, 4 624 membres de missions d'étude, 1 365 volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et 492 autres volontaires à l'étranger. Le tableau 9 donne l'évolution des effectifs par type de coopération depuis l'exercice 2001.

### Ventilation régionale des activités

Durant l'exercice 2008, les activités de coopération technique de la JICA ont été réparties à hauteur de 44,28 % pour l'Asie, 25,60 % pour l'Afrique, 16,72 % pour l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. Les montants alloués pour ces régions ont augmenté, et plus particulièrement en Afrique ces dernières années. Ces informations sont précisées dans le tableau 12-A.

La ventilation régionale des nouveaux apports d'aide non remboursable et des prêts d'APD au cours de l'exercice 2008 est indiquée respectivement dans les tableaux 12-B et 12-C. Le pourcentage des dons accordés à l'Afrique est de 46,82. Dans le même temps, l'Asie bénéficiait de la majeure partie des prêts d'APD, soit 75,59 % du total.

### Ventilation sectorielle des activités

Durant l'exercice 2008, les dépenses de coopération technique de la JICA

Tableau 6 L'APD japonaise et les programmes de la JICA

(Milliards JPY)

Type	Année civile	2008	2007
Dépenses de coopération technique (APD %)		316,5	309,8
		17,38 %	19,19 %
Part de la JICA (dépenses de coopération technique %)		150,8	146,1
		47,65 %	47,16 %
Participants à une formation technique		23,7	19,2
Experts		19,6	20,2
Membres de missions d'étude		20,0	23,0
JOCV		15,9	15,9
Autres volontaires		4,4	4,9
Fourniture d'équipements		4,4	4,2
Autres		63,0	58,8
Aide non remboursable		493,0	402,4
Prêts aux gouvernements et autres		(110,2)	(24,3)
Total de l'aide publique au développement		1 821,3	1 614,0

Remarques : 1. Europe de l'Est, pays émancipés de l'aide inclus et contributions à la BERD inclus.

2. Les valeurs indiquées pour 2008 sont provisoires.

3. Les montants et sous totaux relatifs à la coopération technique (pourcentage des dépenses d'APD) sont ceux de l'année fiscale. Les montants indiqués pour l'aide non remboursable, les prêts aux gouvernements et autres, et le total de l'aide publique au développement sont ceux de l'année civile.

Tableau 7 Volume des programmes de la JICA pour l'exercice 2008

Programme	Montant (Milliards JPY)
Coopération technique <sup>1</sup>	161,1
Prêts d'APD <sup>2</sup>	770,0
Aide non remboursable <sup>3</sup>	111,0

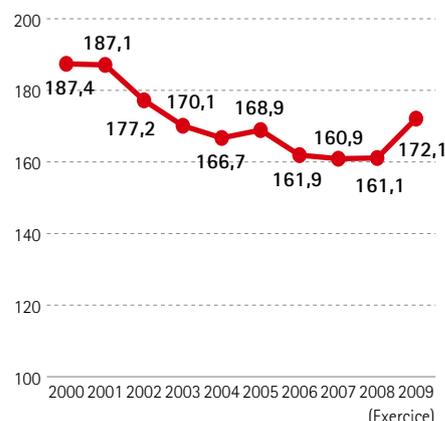
\*1 Au budget du compte général

\*2 Montant des prêts planifiés et financés

\*3 Montant total accordé dans le cadre de nouveaux accords de dons (représente la part des activités de promotion d'aide non remboursable et de mise en œuvre de la gestion de projets par la JICA)

Tableau 8 Évolution du budget de la JICA sur les 10 exercices précédents

(Milliards JPY)



La valeur indiquée pour l'exercice 2009 s'inscrit dans le cadre du compte général. Les plans budgétaires pour l'aide sous forme de prêts, les estimations des revenus et des dépenses et autres postes ne sont pas comptabilisés.

ont porté sur les secteurs suivants, par ordre décroissant : agriculture, foresterie et pêche ; travaux et services publics ; planification et administration ; ressources humaines ; et enfin, santé et soins médicaux.

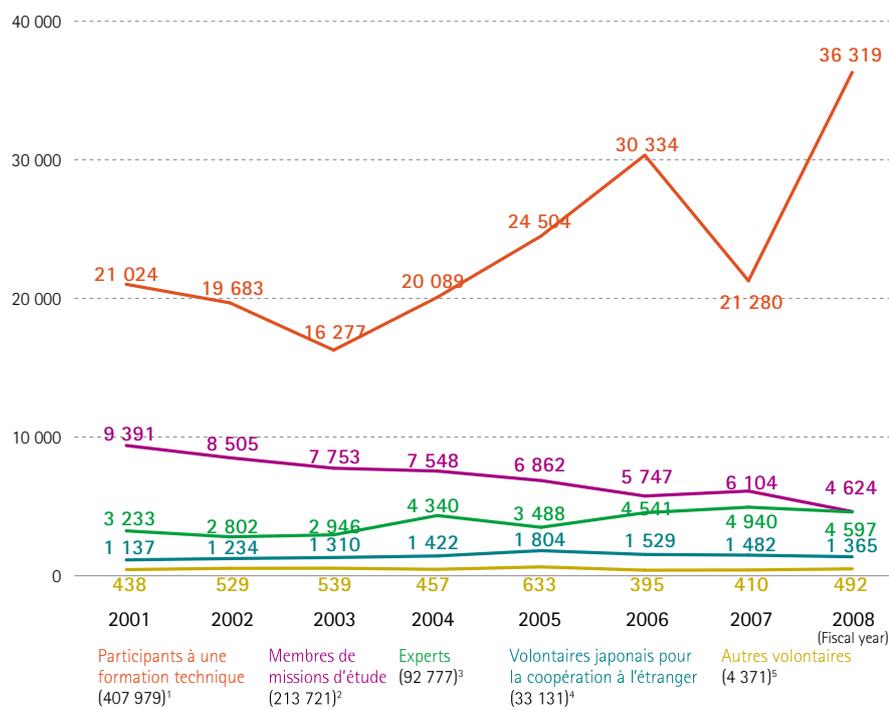
Les prêts d'APD étaient principalement consacrés à des projets de coopération dans le domaine des transports,

avec notamment la création de voies ferrées, de routes et de ports. La deuxième grande catégorie de projets financés par ces prêts concernait la modernisation des services sociaux. Vous trouverez plus de précisions dans le rapport sur les résultats des programmes de la JICA.

Quant à l'aide non remboursable, l'essentiel a été affecté aux services

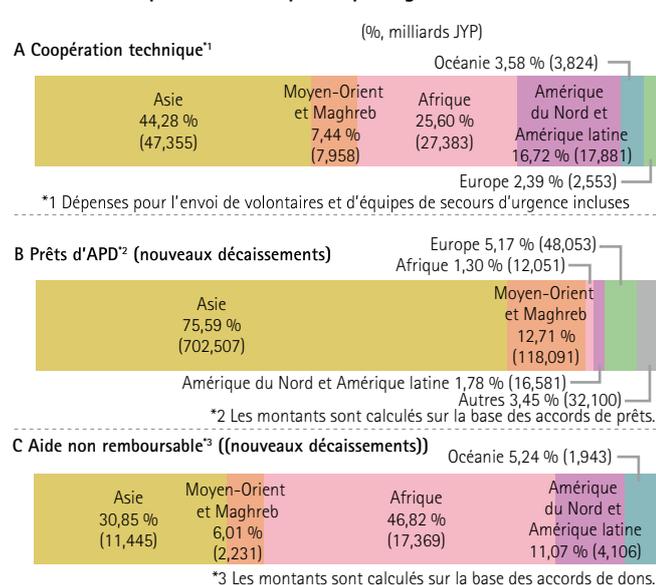
sociaux, avec notamment l'extension des ressources en eau, l'éducation, la santé et les soins médicaux, ainsi que le développement social et les activités environnementales. Les deux autres catégories d'activités ayant obtenu le plus de financement concernaient, d'une part, l'agriculture, la foresterie et la pêche, et d'autre part, les transports.

**Tableau 9 Évolution des effectifs par type de coopération**

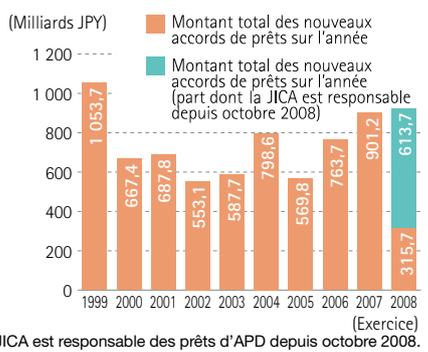


\*1. Total cumulé 1954 – 2008  
 \*2. Total cumulé 1957 – 2008  
 \*3. Total cumulé 1955 – 2008  
 \*4. Total cumulé 1965 – 2008  
 \*5. Total cumulé 1999 – 2008 (comprend les volontaires seniors, les volontaires des Nations unies et les volontaires affectés auprès des communautés japonaises à l'étranger, données qui jusqu'à l'exercice 1998 étaient réparties dans les autres totaux). L'envoi d'émigrés a été arrêté au cours de l'exercice 1995. Le total cumulé sur la période 1952-1995 est de 73 437.

**Tableau 12 Répartition des dépenses par région<sup>\*1</sup>**

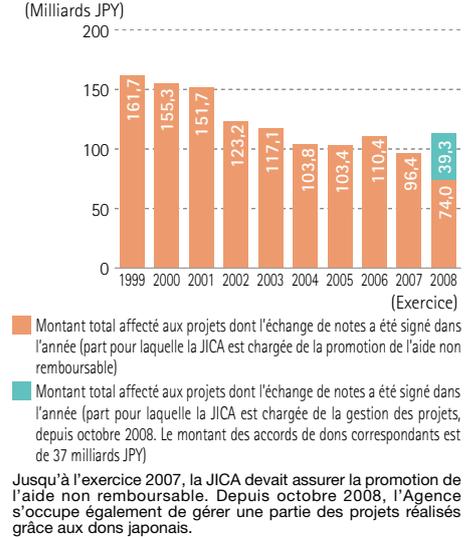


**Tableau 10 Accords de prêts d'APD au cours des 10 dernières années**



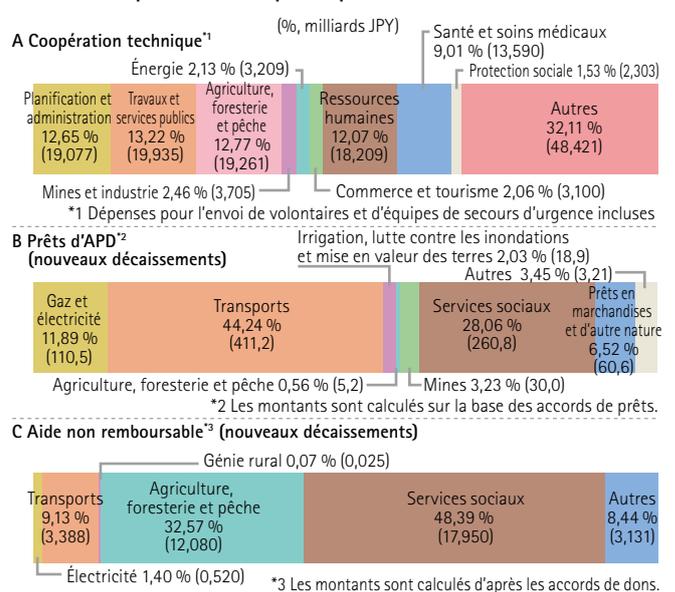
La JICA est responsable des prêts d'APD depuis octobre 2008.

**Tableau 11 Montants alloués par la JICA pour la promotion et la gestion de l'aide non remboursable (dons)**



Jusqu'à l'exercice 2007, la JICA devait assurer la promotion de l'aide non remboursable. Depuis octobre 2008, l'Agence s'occupe également de gérer une partie des projets réalisés grâce aux dons japonais.

**Tableau 13 Répartition des dépenses par secteur**



# Démarche adoptée par la JICA dans ses activités de développement

Le plaisir d'un verre d'eau purifiée (Cambodge)

## Orientation générale de la stratégie de développement de la JICA au cours de l'exercice 2009

La nouvelle JICA s'est fixé les quatre missions suivantes : 1) répondre aux questions de portée mondiale, 2) réduire la pauvreté grâce à une croissance équitable, 3) améliorer la gouvernance, et 4) assurer la sécurité humaine. Ces principes étant posés, la JICA répondra aux priorités suivantes.

### ► Soutien à l'Afrique

- 1) Développer les initiatives destinées à accélérer la croissance économique, instaurer la « sécurité humaine », exploiter durablement les ressources en eau, doubler la production de riz, et mettre davantage à profit les compétences scientifiques, technologiques et le savoir-faire de premier plan du Japon.
- 2) Élaborer et mettre en œuvre des programmes visant à doubler l'APD d'ici 2012, et attribuer sélectivement les ressources financières indispensables à leur exécution.

### ► Mettre à disposition les moyens de lutter contre la crise économique et financière mondiale (en s'appuyant principalement sur la région asiatique comme pôle de croissance)

- 1) Apporter aux pays touchés par la crise un soutien garantissant la liquidité bancaire et la stabilité macroéconomique
- 2) Contribuer aux efforts de reconstruction des pays touchés par la crise, notamment soutenir la mise en place des programmes de protection sociale et de filets de sécurité, promouvoir les activités du secteur privé, développer les ressources humaines et améliorer l'infrastructure
- 3) Renforcer les capacités de gestion macroéconomique afin de prévenir une nouvelle crise monétaire ou financière

### ► Lutte contre le changement climatique (axée sur le soutien aux pays partenaires du mécanisme de financement « Cool Earth »)

- 1) Soutenir les efforts d'adaptation au changement climatique et l'accès aux énergies propres viables par des programmes d'aide non remboursable pour l'environnement
- 2) Soutenir les mesures d'atténuation et notamment promouvoir le mécanisme de développement propre (MDP), notamment par des prêts d'APD pour la lutte contre le changement climatique

### ► Aide à la reconstruction en Afghanistan et à la stabilisation économique au Pakistan

